

le Castelet *infos*

COMMUNE NOUVELLE DE GARCELLES-SECQUEVILLE ET SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

INFOS MUNICIPALES

INFOS PRATIQUES

VIE LOCALE

COMMUNAUTÉ URBAINE

JEUNESSE • SCOLAIRE

ASSOCIATIONS



Sommaire

	INFORMATIONS MUNICIPALES	Pages 03 à 13
	INFORMATIONS PRATIQUES	Pages 14 à 21
	VIE LOCALE	Pages 22 à 25
	COMMUNAUTÉ URBAINE	Pages 26 à 27
	INFORMATIONS JEUNESSE ET SCOLAIRE	Pages 28 à 34
	VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	Pages 35 à 43

INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944 - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - T. 02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Lundi : 10h-12h - Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 17h-19h
Secrétaires : Evelyne Buret
assistée de Bénédicte Kosmala
Sur rendez-vous avec les élus.

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir - GARCELLES-SECQUEVILLE - T. 02 31 23 80 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Lundi, mercredi, jeudi : 15h-17h
Mardi : 17h-19h - Vendredi : 10h-12h
Secrétaires : Olivier Demortreux
et Frédéric Rocher
Sur rendez-vous avec les élus.

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
T. 02 31 23 58 11

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir - GARCELLES-SECQUEVILLE - T. 02 31 86 59 62

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot - BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - T. 02 31 23 50 66

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-FONTENAY
T. 02 31 79 80 45

MUSIQUE EN PLAINE

ÉCOLE DE MUSIQUE
4 bd des Nations - BOURGUÉBUS
T. 02 14 37 28 90
www.musique-en-plaine.com
musiqueenplaine@caenlamer.fr

CONTACTS

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CALVADOS

• **Marc Bourbon** :
Marc.BOURBON@calvados.fr
• **Florence Boulay** :
Florence.BOULAY@calvados.fr

DÉPUTÉ DU CALVADOS

• **Alain Tourret** : alain.tourret14@orange.fr
• **Collaboratrice** : Mme Pichon
jp.alaintourret@gmail.com
T. 36 31 (Numéro non surtaxé)

Permanences : 39 rue Valès Dunes
BOURGUÉBUS

Lundi, mercredi, samedi : 9h-12h
Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h

GENDARMERIE

• **Communauté de Brigade MOULT**
5 route de Paris
T. 02 31 15 04 80

• **Gendarmerie Nationale**
Rue Camille Blaisot
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
T. 02 31 15 07 00

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRESBYTÈRE DE SOLIERS

T. 02 31 23 10 54

TRÉSORERIE PRINCIPALE CAEN BANLIEUE EST

T. 02 31 83 40 25
17, rue Pasteur - BP 81
14126 MONDEVILLE cedex
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h / 13h-16h - Fermé le mercredi.
T014026@dgfip.finances.gouv.fr

SANTÉ - SERVICES

• **POMPIERS** - 18
• **POLICE / GENDARMERIE** - 17
• **SAMU** - 15
• **N° URGENCE EUROPÉEN** - 112
• **CHRU CAEN** - 02 31 06 31 06
• **SOS MEDECINS** - 36 24
3 Place Jean Nouzille - CAEN
• **MEDECIN DE GARDE** - 116 117

• **DROGUE INFO SERVICE** - 0 800 23 13 13
• **ENFANCE MALTRAITÉE** - 119
• **VIOLENCES FEMMES INFO** - 3919

ADMIR

41 Rue Valès Dunes
BOURGUÉBUS
T. 02 31 39 05 35
Bourguebus@fed14.admr.org

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

41 Rue Valès Dunes
BOURGUÉBUS
T. 02 31 23 11 95

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MASP)

10, rue Léonard Gille
BELLENGREVILLE
T. 02 31 80 78 28

POINT INFO 14

Mairie
MAY-SUR-ORNE
T. 02 31 80 31 15
pi14maysurorne@orange.fr

RAM PLAINE SUD

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
T. 02 31 38 26 96
ram.plaine.sud@wanadoo.fr

SÉCURITÉ SOCIALE

SOLIERS
Permanence : Jeudi 13h30-16h

SERVICE SOCIAL

Place Aristide Briand
COLOBELLES
T. 02 31 35 15 56

S.I.A.D

Service Infirmier d'Aide à Domicile
Permanence secrétariat du lundi au vendredi
8h30-12h30 - Mairie de Bourguebus
T. 02 31 23 15 90

DÉPANNAGE

• **ELECTRICITÉ** : 0 972 675 014
• **GAZ** : 0 800 47 33 33
• **SAUR** (eau) 02 14 37 40 09

COMMISSIONS COMMUNALES & AUTRES ORGANISMES

COMMISSION COMMUNICATION	Franck Laurent / Magali Dupont Philippe Berthou, Isabelle Dortée, Mickaël Grohan, Sophie Huard, Brigitte Marie, Raïssa Tailleux
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION COMMUNALE	Mickaël Grohan Philippe Berthou, Angélique Dubet, Magali Dupont, Monique Fortin, Sophie Huard, Brigitte Marie, Raïssa Tailleux
COMMISSION URBANISME ET TRAVAUX	Franck Lecoq / Patrick Lesellier Isabelle Dortée, Sébastien Guillot, Nicolas Marie, Sandrine Maupas, Alain Théveniaud, Philippe Touchard
COMMISSION APPEL D'OFFRES TITULAIRES	Didier Jeanne, Pascal Lecœur, Patrick Lesellier
SUPLÉANTS	Mickaël Grohan, Sébastien Guillot, Franck Lecoq
COMMISSION FINANCES	Pascal Lecœur / Didier Jeanne Christel Barassin, Paul Dechaufour, Benoit Lefèvre, Sandrine Maupas, Brigitte Marie, Raïssa Tailleux
COMMISSION SCOLAIRE	Florence Boulay Isabelle Dortée, Angélique Dubet, Monique Fortin, Sophie Huard Chantal Leboutteiller, Brigitte Marie, Raïssa Tailleux
CCAS CONSEILLERS	Florence Boulay Christel Barassin, Romaric Chemin, Nadine Devaux, Monique Fortin, Chantal Leboutteiller, Sandrine Maupas, Christine Pierre, Philippe Touchard
CCAS HORS CONSEIL	Sophie Lecoq, Huguette Levavasseur, Christel Poignant, Maïte Robillard, Carla Pires, Christiane Serafin
COMMISSION DE CONTRÔLE (LISTES ELECTORALES)	<u>Conseiller Municipal</u> : Brigitte Marie / <u>Suppléante</u> : Christel Barassin <u>Députée du Préfet</u> : Céline Collet / <u>Suppléante</u> : Eliane Grohan <u>Députée du Tribunal</u> : Marie-Bernadette Mélanie / <u>Suppléant</u> : Laurent Cadiou
CORRESPONDANTS DÉFENSE	Mickaël Grohan, Raïssa Tailleux
RÉFÉRENTS LOCAUX FREDON	Nadine Devaux, Pascal Lecœur

Pour rencontrer vos élus, merci de prendre rendez-vous en mairie.

- Mme Boulay : Maire
- M. Lecœur : 1^{er} adjoint - Administration Générale
- M. Jeanne : 2^e Adjoint - Affaires Budgétaires et Financières
- M. Laurent : 3^e Adjoint - Vie Citoyenne et Communication
- M. Lesellier : 4^e Adjoint - Urbanisme et Aménagement
- M. Lecoq : 5^e Adjoint - Travaux Communaux, Cadre de vie et Environnement
- M. Grohan : 6^e Adjoint - Vie Associative, Sociale et Animation Communale



RECENSEMENT

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à la condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du Tribunal d'Instance.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES LIVRETS DU CITOYEN

Parmi les 21 jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales, 4 se sont rendus à la mairie annexe de Garcelles-Secqueville le 30 mars 2019, pour assister à la cérémonie de remise des livrets du citoyen, animée par M^{me} le Maire. Les fondamentaux liés à la devise nationale « Liberté Égalité Fraternité », notamment les bases du vivre ensemble motivés par le respect de l'autre, des droits et des devoirs leur ont été rappelés.

« EN DEVENANT MAJEURS VOUS DEVENEZ PLEINEMENT RESPONSABLES DE VOS ACTES ET DES CONSÉQUENCES DE VOS CHOIX »

Dans le cadre d'une Europe forte et unie, M^{me} BOULAY a mis l'accent sur l'importance d'avoir en permanence à l'esprit la « conscience de l'immense chance que nous avons de vivre et de contribuer à la vie d'un état démocratique et la chance de pouvoir être acteur de la vie de notre pays ».



Etat civil

■ SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
■ GARCELLES-SECQUEVILLE

NAISSANCES

■ Warren, Rémi, Raymond BARBEY	10/01/2019
■ Gabriel, Didier, Pierre ALIX	29/01/2019
■ Alexandre, Joseph, Gaston ROCHER	24/02/2019
■ Louis, David, Philippe LECLERC	11/03/2019
■ Lysio DOMINGO	22/03/2019
■ Léo, Dimitri, Roman GUILLAUME	07/05/2019
■ Zoé, Marie, Sylvie DECLOSMESNIL	12/05/2019
■ Mathéo LEROSIER	13/05/2019
■ Louis, Marcel, Emile HARDY	15/05/2019
■ Naël, Victor, Matthieu, Sylvain DOPPLER	16/05/2019
■ Mallow, Logan, Augustin ROUSSEL	18/05/2019
■ Lucas, Jean, Anthony ROUX	27/05/2019
■ Lexie, Giulia, Liliana LEBLANC	05/06/2019
■ Robin, Louis, Bernard CROIX SALLÉ	28/06/2019
■ Swan, Pascal, Dominique DUTAC SINEUX	18/07/2019
■ Victoria, Ava, Anjali GOUJON MAFFIONE	27/07/2019
■ Léo, Michel MARIE	27/07/2019
■ Anaël, Emmanuel, Joël, Baptiste DELENTE	10/09/2019
■ Elio, Pascal, Sandro TERZIOTTI	12/09/2019
■ Anaël, Emmanuel, Joël, Baptiste DELENTE	17/09/2019
■ Sandre, Clara, Jade GARNIER	26/09/2019
■ Eva, Romy, Léa LE TELLIER	27/09/2019
■ Armand LANG	12/10/2019
■ Elio, Fabien, Lucas DUMONTIER	13/11/2019
■ Naël, Jean, Théo JULLIEN	13/11/2019
■ Albanne, Julie, Maëleen ESNAULT BOURGEOIS	02/12/2019
■ Côme, Milo, Paul LEBRETON	01/12/2019
■ Mia, Elsa, Rose LEMASSON	05/12/2019
■ Cléopée, Inès, Coralie DODIN	21/12/2019

MARIAGES

■ Alexandra LEMÉLE & Cédric BOYÉ	08/06/2019
■ Magali DUPONT & Cyrille PECOLLO	20/07/2019
■ Emmanuelle PHILIPPE & Frédéric LESEIGNEUR	31/08/2019
■ Pauline MEZERAY & Rodolphe PATARD	16/11/2019

DÉCÈS

■ Ferdinand LEMARCHAND	05/01/2019
■ Lucienne GUYOT	27/01/2019
■ Gérard MAUGER	04/02/2019
■ Denise PERNELLE née CHATELAIN	23/02/2019
■ Françoise OLIVIER née CAILLOUET	02/03/2019
■ Andrée JEANNE née PATRY	17/04/2019
■ Georges LEMARIÉ	04/05/2019
■ Guy ROSE	25/06/2019
■ Paul TARIEL	01/07/2019
■ Lucette THUILLIER	26/07/2019
■ Henri SALLE	22/07/2019
■ Gisèle MAREST née GAYRAUD	10/07/2019
■ Andrée SABINE née DELARUE	09/08/2019
■ Denise MARIE née BAYET	28/08/2019
■ Rémy LELOGEAS	04/09/2019
■ Roger LOUVET	07/09/2019
■ Irène DEGROOTE née VAUDEVIRE	10/10/2019
■ Gilbert NADLER	26/11/2019
■ Denise LOISEL née BOULOT	07/12/2019
■ Manuel PEREIRA ALVES	11/12/2019

ÉLECTIONS

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter les 15 et 22 mars prochain, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- être français ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

Vous vivez en France, vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.
- Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

À SAVOIR : dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin. Pour les élections municipales, il s'agit du jeudi 5 mars 2020. La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale est possible directement en ligne sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

VALIDITÉ DU BULLETIN DES LISTES DE CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE

L'élection municipale est une élection au scrutin de liste avec des listes complètes et sans panachage possible. Les dispositions du code électoral fixant les conditions de nullité des bulletins de vote sont applicables à l'élection des conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus.

PIÈCE D'IDENTITÉ

Attention : lors des scrutins des 15 et 22 mars, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour voter.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.service-public.fr>

Démarches administratives

COMMENT OBTENIR...

NATURE DE LA PIÈCE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	Dans 24 communes du Calvados dont : Caen, Iffs, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville...	2 Photos récentes. Livret de Famille avec filiation des parents ou Extrait de naissance / Carte périmée / Justificatif de domicile de moins de 3 mois	• Majeurs : 86 € • Mineurs + 15 ans : 42 € • Mineurs - 15 ans : 17 €
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ			Gratuit 25 € en cas de perte
CARTE D'ÉLECTEUR (Inscription sur les listes électorales de la commune à la demande de l'intéressé)	A la mairie du domicile (entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre)	Carte nationale d'identité	Gratuit
EXTRAIT DE NAISSANCE	A la mairie du lieu de naissance	Carte nationale d'identité	Gratuit
EXTRAIT DE MARIAGE	A la mairie du lieu de mariage	Carte nationale d'identité	Gratuit
EXTRAIT DE DÉCÈS	A la mairie du lieu de décès	Livret de famille ou Carte nationale d'identité	Gratuit
LÉGISLATION DE SIGNATURE	A la mairie du domicile Uniquement par internet Cnj.gouv.fr	Signature à faire à la mairie	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE NATIONAL			
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Au greffe du tribunal d'Instance à Caen	Livret de Famille	Gratuit

• Les permis de chasse sont remis par la Fédération.
• Toute modification en cours d'année est possible, ceci en fonction de nouvelles lois ou de nouveaux décrets.

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

SALLE DES FÊTES*

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs 2019 de location de la salle des fêtes pour 2020. La réservation s'effectue à la Mairie. La réservation est effective dès que le demandeur établit un chèque d'arrhes d'un montant de 30 % du tarif de la location libellé à l'ordre de Trésor Public.

SALLE DES FÊTES DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Résidents	Périodes	Tarifs**	Acompte/Solde
Hors commune	week-end	438€	219€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	510€	255€
	24h semaine (hors période scolaire)	216€	108€
Habitants Le Castelet	week-end	216€	108€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	264€	132€
	24h semaine (hors période scolaire)	86€	43€
Associations Communales		86€	43€
Réveillon	du 31 décembre 2019 au 2 janvier 2020	548€	274€
Dépôt de garantie		424€	

SALLE DES FÊTES DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Résidents	Périodes	Tarifs	Acompte/Solde
Hors commune	48 h	350€	105€
Habitants Le Castelet	48 h	250€	75€
	Vin d'honneur de 11h00 à 20h00 maxi	120€	36€
Dépôt de garantie		400€	
Électricité en sus		0,25€ / kWh	
Grande salle de réunion (journée ou soirée)		80€ électricité compris	
Petite salle de réunion (journée ou soirée)		60€ électricité compris	

Désistement

L'annulation de la réservation ne se fera que sur demande écrite du locataire au plus tard 1 mois avant la date prévue du début de location. Passé ce délai, ou en cas de non utilisation de la salle, le locataire sera tenu de solder le montant total de la location. Les arrhes seront restituées uniquement pour une annulation pour raison de cas de force majeure. La décision de restitution des arrhes est prise par le Conseil Municipal.

TARIFS CIMETIÈRES

CONCESSIONS CIMETIÈRE*

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs 2019 des concessions du cimetière pour 2020.

CIMETIÈRE DE GARCELLES-SECQUEVILLE

	15 ans	30 ans	50 ans
Concessions pleine terre	151€	219€	273€
Site cinéraire	15 ans	30 ans	50 ans
Harpe 8 familles	332€	665€	1107€
Caveaux-urnes avec dalles octogonales	225€	453€	753€

Plaque pour harpe	69€
Plaque pour colonne du jardin des souvenirs	33€

CIMETIÈRE DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

	30 ans	50 ans	99 ans
Concessions pleine terre	138€	158€	299€
Columbarium		459€	

Caveau provisoire	Pour chaque cercueil reçu au caveau provisoire, il sera versé un droit fixe de 30€ par mois.
-------------------	--

GUIDE DES OBSÈQUES

Devant le constat du manque de connaissance et d'information des habitants à ce sujet, le Comité de pilotage Services aux communes de Caen la mer a souhaité qu'un guide pratique sur les obsèques soit rédigé. Ce guide est en ligne sur le site de la commune : www.commune-le-castelet.fr. Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet, il est disponible en mairie.

*Harmonisation des règlements en cours.

Le défenseur des droits

UN DISPOSITIF UNIQUE DE PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS

UNE INSTITUTION, QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 4 domaines de compétences déterminés par la loi :

- la défense des droits des usagers des services publics ;
- la défense des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations.
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité...)

PROTÉGER VOS DROITS

Le Défenseur des droits traite les réclamations individuelles qui lui sont adressées

Ses équipes de juristes s'appuient sur un arsenal juridique varié pour trouver des solutions : de la recherche du règlement à l'amiable, au soutien en contentieux, en passant par la demande de sanction. Il définit un traitement en fonction de la nature de l'affaire et des attentes du réclamant. La qualité du travail du Défenseur des droits repose sur la force de son expertise et l'impartialité de ses décisions.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Le Défenseur des droits mène une action de promotion de l'égalité et de l'accès aux droits. Son objectif est d'intervenir de manière préventive, en amont des inégalités, pour éviter que ces situations apparaissent. Il informe les publics concernés sur leurs droits. Il conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs associatifs et professionnels pour améliorer les pratiques au quotidien.

QUE PEUT FAIRE LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

- Enquêter
- Proposer un règlement à l'amiable
- Faire des recommandations sur une situation
- Présenter ses observations devant les juges
- Demander des poursuites disciplinaires
- Faire des propositions de réformes de la loi

DES ÉQUIPES PARTOUT EN FRANCE

80 % des réclamations du Défenseur des droits sont recueillies par les délégués au sein de leur permanence.

Consultez la liste des permanences : www.defenseurdesdroits.fr/office

VOUS PENSEZ QUE VOS DROITS N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉS ?

Contactez le Défenseur des droits :

- www.defenseurdesdroits.fr
- Par téléphone : 09 69 39 00 00
- Par courrier gratuit, sans affranchissement :
Défenseur des droits - Libre réponse
71120 - 75342 Paris Cedex 07

Il est essentiel de joindre toutes les pièces utiles (copies de documents administratifs, courriers, courriels, témoignages...) permettant au Défenseur des droits de traiter votre dossier.



Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un bénévole (gratuit), ayant un statut d'auxiliaire de justice, et qui est chargé de rechercher une solution amiable aux litiges dont il est saisi. Il agit soit sur saisine directe à la libre initiative de l'une des parties du litige soit sur délégation du juge.

La conciliation est un "mode alternatif de résolution des conflits", c'est-à-dire un processus permettant aux personnes en conflit de trouver une solution sans avoir à passer par l'autorité judiciaire. Ce qui non seulement désencombre les tribunaux, mais évite le coût, la lenteur, le traumatisme et les aléas d'un procès. Le conciliateur cherche à trouver un

bon arrangement et un bon accord, satisfaisant les deux parties.

Ce d'autant que celles-ci ont toute liberté de demander au conciliateur de faire homologuer cet accord par le tribunal d'instance, afin de lui donner ainsi la « force exécutoire de la chose jugée ». Ce qui permet donc d'aboutir à une décision de justice, sans avoir à passer par elle.

Le conciliateur peut intervenir dans tous les domaines, à l'exception du domaine de la famille et du domaine pénal ; il ne peut pas non plus se substituer aux tribunaux administratifs ou prud'homaux. Il couvre donc une large part des conflits

de la vie quotidienne. Il n'a pas à juger ni à dire le droit, ni à prendre partie. Il est par ailleurs soumis au secret professionnel.

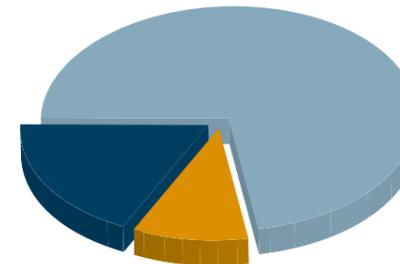
Le conciliateur dessert un canton du ressort de la cour d'appel. Celui nommé pour le canton d'Evrecy assure des permanences le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h à la mairie d'Evrecy, il est préférable de prendre rendez-vous au 02 31 29 33 33. Il peut également intervenir sur les lieux du conflit à la convenance des parties.

jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Les finances communales

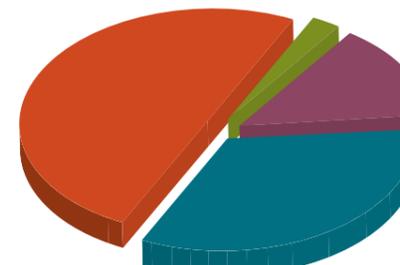
BILAN 2019

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Dotations, FCTVA, Taxe d'aménagement, Réserves
- Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements
- Subventions Département

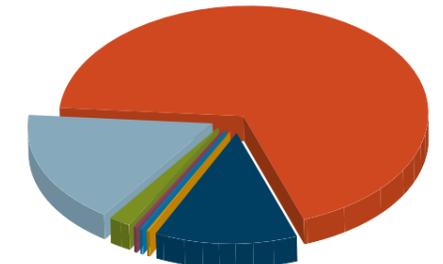
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Remboursement capital des emprunts
- Immobilisations incorporelles (frais d'études)
- Immobilisations en cours (construction)
- Immobilisations corporelles (cimetières, salle associative, mobilier...)

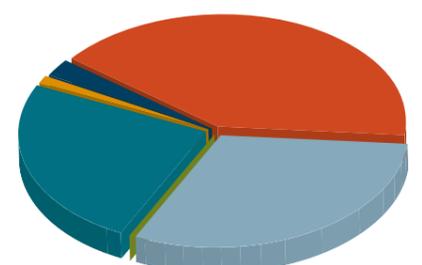
Montant des recettes d'investissement : 86 270,03 €
 Montant des dépenses d'investissement : 476 569,09 €
 dont remboursement anticipé d'un emprunt de 315 177,00 €
 Déficit d'investissement de l'exercice 2019 : 390 299,06 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante (locations)
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Produits des services

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges gestion courante
- Dotation aux amortissements
- Attribution de compensation CDC

Montant des recettes de fonctionnement : 756 940,47 €
 Montant des dépenses de fonctionnement : 659 500,77 €
 Excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 : 97 439,70 €

Le bilan de l'exercice budgétaire 2019 se traduit donc par un excédent de la section de fonctionnement. Ce bilan n'intègre pas bien entendu les reports de l'année précédente à savoir 331 001,35 € d'excédents pour le fonctionnement et 572 831,64 € d'excédents pour l'investissement.

Après une année entière de fonctionnement de la commune nouvelle, ces chiffres montrent la justesse des prévisions budgétaires qui avaient été faites lors des travaux préparatoires à la fusion. En effet, le budget 2019 a permis de dégager pratiquement 100 000 € d'excédents dans sa section fonctionnement. Cette somme représente la capacité d'autofinancement de la commune. Celle-ci, comme cela était prévu, permet à la commune nouvelle de financer le projet école tout en gardant la capacité d'envisager d'autres investissements.

Urbanisme

DAACT C'EST QUOI ? ET POURQUOI ?

Vous êtes nombreux à avoir déposer des permis de construire.

A dater de l'achèvement des travaux, vous devez signer (ou faire signer par votre architecte) la **D**éclaration **A**ttestant l'**A**chèvement et la **C**onformité des **T**ravaux (**DAACT**) jointe à l'arrêté de permis de construire et les envoyer ou les déposer à la mairie. Vous déclarez dans ce document que la construction est bien conforme à l'autorisation accordée. C'est donc un régime déclaratif.

En cas de construction nouvelle ou d'extension, une attestation de prise en compte de la RT2012 à l'achèvement des travaux (encore appelée attestation de fin de chantier) doit en plus être jointe à la DAACT indiquant que la construction respecte bien la Réglementation Thermique 2012.

La collectivité peut contester cette attestation par une visite pendant 3 mois à compter de son dépôt (5 mois dans certains cas). Passé ce délai, vous êtes réputés titulaire d'une décision de non contestation de la conformité. Vous pourrez alors vous voir délivrer, sur simple demande, une attestation certifiant que la conformité des travaux avec l'arrêté du permis n'a pas été contestée. Il n'y a plus de délivrance de certificat de conformité depuis la réforme d'octobre 2007. Si les travaux ne sont pas conformes à l'autorisation, vous devrez soit déposer un permis modificatif, soit mettre en conformité les travaux.

En cas de vente, les notaires demandent de fournir la DAACT.

LES RISQUES : En l'absence de DAACT, la construction objet de l'autorisation accordée (arrêté permis de construire ou déclaration préalable) est considérée comme non-conforme.

OBLIGATIONS DÉCLARATIVES :

Dans le délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison individuelle, appartement, local commercial, etc.) au centre des impôts ou au centre des impôts fonciers (consulter ces services). Ces obligations déclaratives s'appliquent notamment lorsque le permis ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination et le cas échéant de sous-destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte des exonérations temporaires de taxe foncière de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du code général des impôts). Cette déclaration doit être faite par le biais du formulaire : Cerfa n° 10867*07 (téléchargeable sur <https://www.service-public.fr>)



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX : FORMALITÉS ET PROCÉDURE

Quand et comment déposer une déclaration préalable de travaux, formalité obligatoire avant d'engager certains chantiers de construction ?

DÉFINITION : La déclaration préalable est donc demandée pour les constructions ou les aménagements de faibles importances.

Sont soumis à la déclaration préalable les travaux suivants dès lors qu'ils n'entrent pas dans le champ du permis de construire :

- Changements de destination d'un bâtiment existant.
- Travaux de ravalement dans les secteurs protégés (champ de visibilité d'un monument historique, etc.).
- Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.

- Travaux à l'intérieur des immeubles dans les secteurs sauvegardés sans modification de la structure et du volume existants.
- Travaux créant une surface de plancher supérieure à cinq mètres carrés (5m²) et inférieure à vingt mètres carrés (20m²) hors zone constructible.
- Travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur.
- Travaux entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à quarante mètres carrés (40m²) en zone constructible sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au delà du seuil de 150 mètres carrés (150m²) au-dessus prévoir un architecte. Les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 100 m² qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur inférieure à 1 m80.
- Les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1 m80 et 4 m et dont la surface au sol ne dépasse pas 2 000 m².
- Les murs dont la hauteur est supérieure à 2 m.
- Les murs, quelle que soit leur hauteur.
- Les clôtures.

A QUI S'ADRESSER : La déclaration préalable est déposée à la mairie.

FORMULAIRE : La déclaration comprend le formulaire Cerfa 13703*06 pour les travaux dans les maisons individuelles ou le formulaire 13404*06 dans les autres cas. Plusieurs documents annexes (plan de situation, visualisation extérieure, etc.) doivent être joints au formulaire. La liste de ces justificatifs est énumérée dans la notice du formulaire à remplir.

DÉPÔT DU DOSSIER : Une fois complet, votre dossier doit être déposé en 3 exemplaires à la mairie. Particularité pour la commune déléguée de Saint-Aignan-de-Cramesnil, il faut prévoir un dossier supplémentaire car le chœur de l'église et le Manoir sont classés au patrimoine des monuments historiques. Le périmètre est à votre disposition à la Mairie. Vous pouvez également l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. A la réception de votre dossier, la mairie vous remet un récépissé mentionnant la date à partir de laquelle vos travaux pourront commencer si l'administration ne s'oppose pas à la construction.

DÉLAI D'INSTRUCTION : Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la DP. Le délai peut être porté à deux mois dans certains cas particuliers qui exigent la consultation d'autres services (monuments historiques, etc.) comme cela est le cas à proximité de l'église ou du Manoir de Saint-Aignan-de-Cramesnil. Si votre dossier n'est pas complet, la mairie a 1 mois pour réclamer les pièces manquantes. Vous avez alors 3 mois pour compléter votre dossier. Si vous ne le faites pas, votre DP est considérée comme rejetée. Faute de réponse dans le mois qui suit le dépôt, le demandeur bénéficie d'une autorisation tacite.

AFFICHAGE : Un extrait de la déclaration est affiché en mairie dans les quinze jours qui suivent son dépôt. Elle est doit également être affichée de façon visible sur le chantier, pendant toute la durée des travaux et au moins pendant deux mois.

DÉBUT DES TRAVAUX : Les travaux doivent être entrepris dans les trois ans qui suivent la non-opposition ou la décision tacite. Ce délai peut être prolongé de 2 fois 1 an. La demande de prolongation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initial de votre déclaration préalable. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

Patrick Lesellier

MAIRE AJOINT À L'URBANISME
ET À L'AMÉNAGEMENT

Environnement

FRELON ASIATIQUE

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez le à la mairie, qui se chargera de contacter une entreprise agréée pour sa destruction. Le coût de la destruction est pris en charge à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental et le solde par la commune.



RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orange. C'est au printemps qu'il convient d'être vigilant à l'installation de ces nids, d'une taille modeste, ils peuvent être détruits facilement. Les nids découverts l'hiver seront détruits par les intempéries entraînant la mort des frelons restants. La reine a déjà quitté le nid pour s'abriter dans un endroit « plus sûr ». Le nid découvert l'hiver n'est donc pas réutilisé l'année suivante.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.fredonbassenormandie.fr

Les mesures mises en places pour la destruction systématique des nids de frelons portent leurs fruits, nous devons de rester vigilant et de signaler systématiquement tous les nids. 3 nids ont été déclarés et détruits sur la commune du Castelet en 2019.

MONOXYDE DE CARBONE

Les bons gestes

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Première cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel). Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Avant l'hiver :

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année :

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...) ;
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR SON COMPORTEMENT

Des pratiques de bon sens :

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié) ;
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

FAIRE LES BONS GESTES

En cas de soupçon d'intoxication au CO :

- Premier symptômes :
 - Maux de tête
 - Vertiges
 - Nausées
 - Vomissements
- Aérez immédiatement les locaux ;
- Evacuez rapidement les lieux ;
- Appelez les secours :
 - SAMU : **15**
 - POMPIERS : **18**
 - N° D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : **112**
 - PAR SMS POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES : **114**



POUR EN SAVOIR PLUS

• Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : www.prevention-maison.fr

• Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ... www.normandie.ars.sante.fr

Travaux sur Saint Aignan de Cramenil

ESPACE JEUX

Suite à la vente du manoir, la commune déléguée de Saint-Aignan-de-Cramenil a pu, entre autres, investir dans un ensemble de jeux, toboggan, jeux sur ressort, table de pique-nique sur l'espace vert près de la salle des fêtes et ainsi, concrétiser un ancien projet.

Les enfants ont pu en profiter pleinement depuis le mois de mars. Installation effectuée par la société ETEC pour un montant total de 28 095 €.



CLÔTURE

Afin de sécuriser le site, une clôture et un portail ont été réalisés au stade de Saint-Aignan en septembre 2019 pour un montant de 6 138 €.



GOOD WOOD

Initié par la communauté de communes plaine sud de Caen, le dossier Good Wood a été repris par la communauté urbaine. 3 sites de mémoire ont été aménagés sur le territoire (Rue des canadiens à Bourguébus ; Voie minière à Soliers et Rue des Pérrées à St-Aignan-de-Cramenil). L'aménagement du site de Saint-Aignan est réalisé par l'entreprise SBTP pour un montant total de 91 000 €. Le stationnement des autocars, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été pris en compte pour accéder à la table d'orientation et aux totems expliquant l'opération Good Wood. Un point de vue remarquable à visiter absolument.



CARTES POSTALES

La commune déléguée de Saint-Aignan-de-Cramenil a la chance de disposer d'une collection de photos du village (début XIX^e siècle) sous forme de cartes postales. Le Conseil Municipal en a sélectionné quelques-unes afin de partager avec les habitants un peu de l'histoire de notre village. Elles ont été imprimées sur des panneaux en dibond et disposées un peu partout dans la commune par les agents de la Communauté Urbaine. A vous de les retrouver !



Travaux sur Garcelles Secqueville

PARKING

Un parking doté de 30 places supplémentaires a été réalisé. Ces travaux d'agrandissement s'inscrivent dans le cadre du regroupement scolaire sur la commune déléguée de Garcelles Secqueville. Les élèves transitent par ce parking pour rejoindre la cantine située à la salle des fêtes, un cheminement sécurisé ainsi qu'un marquage provisoire sont réalisés.

Ces travaux, d'un montant de 45 000 € TTC, financés par la communauté urbaine, ont été confiés à l'entreprise SBTP de Bretteville-sur-Laize titulaire du marché du secteur. La haie de charmille arrachée, la commune a pris en charge le remplacement du grillage des clôtures jouxtant ce parking.



RUE DES AUBÉPINES

Plantés il y a environ 17 ans, les érables situés sur les trottoirs de la rue des aubépines, ont endommagé le revêtement et menaçaient de dégrader les clôtures de riverains. Face à ces problèmes, la décision de les arracher a été prise. Le coût de cette réfection s'élève à 7 000 €.

RUE DE L'AVENIR

Modification de l'accès à la contre allée face au N°16. Le camion poubelles, mais aussi certains véhicules légers rencontrent régulièrement des difficultés pour s'engager dans cette contre allée. Une modification a été réalisée « à minima » pour éviter que les véhicules ne s'engagent trop rapidement.

DIVERS

Afin de permettre aux piétons de circuler librement sur les trottoirs, dans certaines zones dangereuses, des interdictions de stationner ont été matérialisées par des lignes continues. Cette nouvelle signalétique est « globalement » respectée.

Pour mémoire, le stationnement sur trottoir classé très gênant est passible d'une contravention de 135 € d'après le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (voir article R417-11 du Code la Route).

PANNEAUX ENTRÉES DE BOURG

La nouvelle identité de la commune nouvelle est désormais en place aux entrées des communes.

LOTISSEMENTS

La procédure d'intégration des voiries et espaces verts des lotissements : « Les Bois de Garcelles II », « Résidence du Stade » et « Le Vallon1 » a été validée lors du bureau communautaire de la communauté urbaine de Caen la mer du 19 décembre. L'intégration sera définitive après signature de l'acte notarié officialisant le transfert de propriété des voiries dans le patrimoine de la CU.

La dernière phase des travaux de voirie, éclairage et finitions du lotissement « Le Vallon II » a été réalisée. Après constat des services techniques de la CU, la procédure d'intégration dans le domaine public pourra être engagée selon les mêmes modalités.

Lotissement LCV : les travaux de dernière phase sont prévus fin janvier, début février en fonction de la météo.

BOÎTE À LIRE



Deux boîtes à lire ont été installées sur la Commune Nouvelle du Castelet. L'une se trouve sur le parvis de la mairie de la commune déléguée de Garcelles-Secqueville et l'autre sur le parking de l'école de la commune déléguée de Saint-Aignan-de-Cramenil.

Basé sur le partage gratuit et la confiance, son principe est simple : chacun est libre de déposer un livre de son choix et d'en emprunter un autre. Plutôt que de stocker ou de jeter, l'idée est d'échanger pour découvrir tous styles de lecture allant de l'enfant à l'adulte. Le but est de partager et de faire circuler les livres qui vous ont marqués. Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous le voulez. Une seule condition que les ouvrages soient en bon état.

Bonne lecture.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Suite à la reprise des concessions à l'état d'abandon, la mise en conformité des allées pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, suivie d'un réaménagement du cimetière de Garcelles-Secqueville, a été opérée en novembre et décembre dernier.

Les produits phytosanitaires ont été bannis des lieux dès 2014. Ils ont été remplacés par un entretien manuel, onéreux et gourmand en heures de travail, pour un résultat parfois mitigé. En effet, la végétation revient sans cesse à la charge. Un groupe d'élus et de techniciens de la communauté urbaine travaille depuis environ deux ans sur les problématiques du passage au zéro phyto et des aménagements dans les cimetières. De nombreux retours d'expériences ont permis de retenir les options les plus appropriées.

« Le cimetière avec ses allées en gravier ne permettaient pas un déplacement aisé. »

Les graviers ont été remplacés par un mélange sable/ciment. Cette option a été privilégiée à d'autres techniques comme l'enrobé ou le béton pour plusieurs raisons.

Outre le fait que cette structure n'est pas totalement imperméable, un des principaux avantages de ce revêtement est d'éliminer la mousse qui pourrait le coloniser, de façon mécanique par un simple balayage. L'allée située au pied de l'église orientée au nord sera sujette à sa prolifération comme pour les surfaces enrobées ou bétonnées. Sa couleur est le second atout. En effet les textes concernant les mises aux normes PMR conseillent d'utiliser des matériaux de couleurs différentes pour faciliter le repérage des déficients visuels. La couleur sable tranche sans excès avec le vert de la pelouse.

Pour les allées secondaires, s'appuyant sur les compétences des services techniques de la Communauté Urbaine en charge de l'entretien des espaces verts, les élus ont pris la décision de revenir à la plus simple des solutions : enherber les allées secondaires en installant sur un mélange terre / pierre un semis de pelouse spéciale terrain sec. Une herbe à pousse lente a été choisie, afin de limiter les besoins en tonte (trois à quatre par an), rendant également plus doux et naturel le cheminement des visiteurs venus se recueillir sur les tombes de leurs proches.

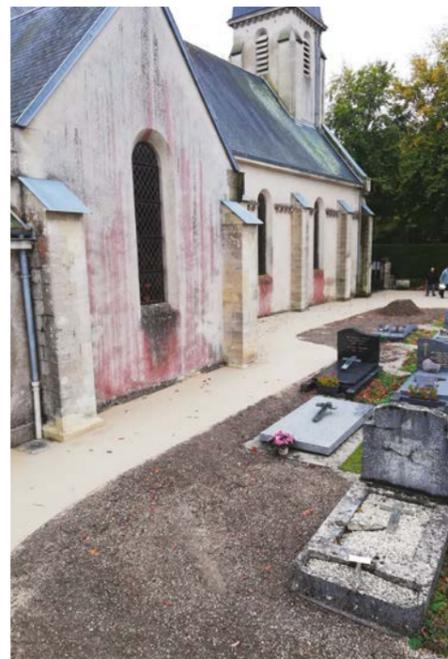
Enfin, les espaces inter-tombes sont traités avec des tapis pré-végétalisés de sedum en mélange. Cette plante rase a l'avantage, au-delà de ses différents coloris, de faciliter le ramassage des feuilles des arbres.

« Les nouveaux aménagements apportent au cimetière les améliorations escomptées. Un aspect visuel agréable, un confort de marche et de circulation et un entretien optimisé. »

Après mise en concurrence, c'est l'entreprise Colas qui a été chargée de la réalisation des allées principales pour un montant de 25 453.25 € HT. Remerciements pour le respect des délais et la qualité du travail. Le Conseil Département a participé au titre de l'APCR (Aide aux petites communes rurales) à hauteur de 7 101.00 €. Les espaces verts (fétuques, sedum, arrachage des thuyas et remplacement par un lierre) ont été réalisés par les services techniques de la Communauté Urbaine pour un montant d'environ 5 000.00 €. Remerciements aux agents et à leur responsable pour leur implication.

Profitant de ces travaux, un point d'eau est en place entre les deux cimetières. Il restera le secteur du columbarium et du jardin du souvenir à mettre aux normes PMR.

Patrick Lesellier
MAIRE AJOINT À L'URBANISME
ET À L'AMÉNAGEMENT



Projet Ecole

REGROUPEMENT DES CLASSES DE MATERNELLES ET D'ÉLÉMENTAIRES SUR UN MÊME SITE



HISTORIQUE

Les écoles de Garcelles-Secqueville et Saint-Aignan-de-Cramesnil ont fusionné administrativement en septembre 2015. Depuis cette date, il n'y a plus qu'une seule direction pour les deux écoles.

Les premières études concernant la rénovation des écoles datent de 2012. Le syndicat scolaire, aidé du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), a travaillé sur la faisabilité de deux scénarios, à savoir : rénover les deux groupes ou regrouper les élèves sur un seul site avec création d'une cantine.

Différents projets ont été chiffrés. Le volet financier a été ensuite abordé avec les services de la perception. Il a été constaté que le syndicat scolaire ne pouvait financer ces projets sans mettre en péril les finances de chacune des communes. Celles-ci auraient dû puiser dans leur budget de fonctionnement afin d'abonder le budget d'investissement du syndicat scolaire. Aussi, ces projets furent abandonnés.

En 2018, les discussions sur un rapprochement des deux communes ont été engagées. Le projet regroupement des écoles a fédéré l'ensemble des élus tant sur ses objectifs que sur sa faisabilité. La fusion des communes offrait de nouvelles perspectives à la fois financières et budgétaires.

Dans un premier temps, la commission finances de la commune nouvelle a travaillé sur les capacités financières de la nouvelle collectivité à supporter un tel projet. Après consultation et validation des services de la trésorerie, une enveloppe financière a été arrêtée.

L'opération devrait s'élever à environ 2,3 millions d'euros. La participation de l'État pour ce type de projet porté par une commune nouvelle est de 40 % du montant de l'opération.

Un architecte a été retenu parmi 16 candidatures. Les échanges avec le corps enseignant, le personnel et les représentants de parents d'élèves ont permis d'arrêter les besoins en surfaces et prestations diverses. Il reste à arbitrer quelques détails techniques, avant le lancement de l'appel d'offre.

LES OBJECTIFS RECHERCHÉS SONT MULTIPLES :

- Améliorer la qualité d'accueil des enfants,
- Faciliter le travail de la direction et des enseignants,
- Offrir de meilleures conditions de travail au personnel communal,
- Remplacer des locaux énergivores, et non accessibles aux personnes à mobilité réduite.



TRAVAUX

Le phasage des travaux a retenu toute l'attention du conseil municipal : l'activité scolaire devant être maintenue durant les travaux. L'organisation retenue se présente comme telle :

- Construction de l'école maternelle et de la cantine sur la nouvelle emprise foncière en cours d'acquisition. Durant ces travaux, les enfants de maternelle restent à l'école maternelle de St Aignan et les primaires de Garcelles, dans leurs classes.
- Construction de l'extension de l'école primaire et déménagement des deux classes mobiles de Garcelles. Durant ces travaux, les enfants de maternelle restent à l'école maternelle de St Aignan et les primaires des deux classes mobiles de Garcelles seront

accueillis dans les nouveaux locaux de l'école maternelle de Garcelles.

- Emménagement des élèves de maternelle dans les nouveaux locaux de Garcelles et emménagement des deux classes de primaires dans les nouveaux locaux primaires.

L'agrandissement des locaux et des besoins annexes (parking personnel) nécessitant une emprise foncière, Mme le Maire a engagé des négociations avec Mme Sallé et son fils Eric, propriétaires du terrain. Ces discussions ont abouti à la signature d'un compromis courant décembre. Cet accord permet de ne pas ralentir le projet.

SMICTOM, QUI SOMMES NOUS ?

Le SMICTOM Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères a été créé en 1974.

Le SMICTOM regroupe

- Une partie de la Communauté Urbaine de Caen la mer : Castine-en-plaine (secteur Hubert-Folie et Rocquancourt uniquement).
- Le Castelet.
- Soliers.
- Une partie de la Communauté de Communes « Cingal Suisse Normande ».
- Une partie de la Communauté de Communes « Vallées de l'Orne et de l'Odon ».

SMICTOM DE LA BRUYÈRE

GOUVIX • 02 31 23 84 63 • smictomdelabruyere@gmail.com
www.smictomdelabruyere.fr - FB : smictomdelabruyere



Horaires d'ouverture (attention ces horaires ne sont pas les mêmes que la déchetterie des Aucrais)

- Lundi au mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h00
- Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-18h00
- Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h
- 1^{er} Samedi de chaque mois 9h00-12h00

SERVICES

- Vente de bacs norme "EN840"
- Vente de composteurs, fournis avec bioseau, aérateur et guide de compostage
- Location de bennes pour encombrants, gravats, déchets verts



PLATEFORME DE VALORISATION DE DÉCHETS

RD 235 - ROUTE DE LA CRÊTE DE FONTENAY
14320 SAINT-MARTIN DE FONTENAY

Pour tout renseignement, appeler le SMICTOM au 02 31 23 84 63



BADGE D'ACCÈS OBLIGATOIRE (Formulaire de demande de badge disponible sur : www.smictomdelabruyere.fr)



Horaires d'ouverture du 2 mars au 31 octobre 2020

- Lundi : 10h-12h / 14h-18h
- Mardi : fermé
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
- Jeudi : 10h-12h
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche et jours fériés : fermé

Horaires d'ouverture du 2 novembre 2020 au 27 février 2021

- Lundi : 10h-12h / 14h-16h45
- Mardi : fermé
- Mercredi : 10h-12h / 14h-16h45
- Jeudi : 10h-12h
- Vendredi : 14h-16h45
- Samedi : 10h-12h / 13h30-16h45
- Dimanche et jours fériés : fermé

RUCHES

Le SMICTOM s'engage pour la défense de la biodiversité en faisant installer 5 ruches sur sa plateforme de Saint-Martin-de-Fontenay. Ces ruches sont entretenues par un apiculteur professionnel. Le miel issu des ruches sera mis en pot et distribué auprès des élèves pendant des animations scolaires, ou bien encore auprès des habitants du périmètre lors de manifestations diverses.



Collecte des ordures ménagères recyclables

Présence de la benne à déchets verts dans votre commune - AUCUNE BENNE EN JANVIER

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M FÉRIÉ	1 S	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L FÉRIÉ	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D FÉRIÉ	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L FÉRIÉ	2 M
3 V	3 L	3 M	3 S	3 D	3 J	3 M	3 V	3 M	3 D	3 J	3 M
4 S	4 M	4 M	4 J	4 L	4 M	4 J	4 M	4 V	4 D	4 M	4 M
5 D	5 M	5 J	5 S	5 D	5 J	5 M	5 V	5 M	5 L	5 J	5 M
6 L	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 M	7 D	7 M	7 J	7 L	7 M	7 J	7 M	7 V	7 D	7 J	7 M
8 M	8 S	8 M	8 S	8 D	8 M	8 J	8 V	8 M	8 L	8 J	8 M
9 J	9 M	9 M	9 J	9 L	9 M	9 J	9 M	9 V	9 D	9 M	9 M
10 V	10 L	10 M	10 S	10 D	10 J	10 M	10 V	10 M	10 L	10 J	10 M
11 S	11 M	11 M	11 J	11 L	11 M	11 J	11 M	11 V	11 D	11 M	11 M
12 D	12 M	12 J	12 S	12 D	12 J	12 M	12 V	12 M	12 L	12 J	12 M
13 L	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 M	14 D	14 M	14 J	14 L	14 M	14 J	14 M	14 V	14 D	14 J	14 M
15 M	15 S	15 M	15 S	15 D	15 M	15 J	15 V	15 M	15 L	15 J	15 M
16 J	16 M	16 M	16 J	16 L	16 M	16 J	16 M	16 V	16 D	16 M	16 M
17 V	17 L	17 M	17 S	17 D	17 J	17 M	17 V	17 M	17 L	17 J	17 M
18 S	18 M	18 M	18 J	18 L	18 M	18 J	18 M	18 V	18 D	18 M	18 M
19 D	19 M	19 J	19 S	19 D	19 M	19 J	19 V	19 M	19 L	19 J	19 M
20 L	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 M	21 D	21 M	21 J	21 L	21 M	21 J	21 M	21 V	21 D	21 M	21 M
22 M	22 S	22 M	22 S	22 D	22 M	22 J	22 V	22 M	22 L	22 J	22 M
23 J	23 M	23 M	23 J	23 L	23 M	23 J	23 M	23 V	23 D	23 M	23 M
24 V	24 L	24 M	24 S	24 D	24 J	24 M	24 V	24 M	24 L	24 J	24 M
25 S	25 M	25 M	25 J	25 L	25 M	25 J	25 M	25 V	25 D	25 M	25 M
26 D	26 M	26 J	26 S	26 D	26 M	26 J	26 V	26 M	26 L	26 J	26 M
27 L	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 M	28 D	28 M	28 J	28 L	28 M	28 J	28 M	28 V	28 D	28 M	28 M
29 M	29 S	29 M	29 S	29 D	29 M	29 J	29 V	29 M	29 L	29 J	29 M
30 J	30 M	30 M	30 J	30 L	30 M	30 J	30 M	30 V	30 D	30 M	30 M
31 V	31 M	31 J	31 S	31 D	31 M	31 J	31 V	31 M	31 L	31 J	31 M

GARCELLES-SECOUÉVILLE

Calendrier de Collecte 2020

Calendrier de Collecte 2020

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 D	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 V	18 V
19 D	19 M	19 J	19 D	19 V	19 J	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 D	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J	23 M	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 S	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 D	29 M	29 M	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 M	31 M	31 M	31 D	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	31 J	31 J

Collecte des ordures ménagères
Collecte des déchets recyclables

Présence de la benne à déchets verts dans votre commune - **AUCUNE BENNE EN JANVIER**

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés en point d'apport volontaire (bennes mises à disposition dans différentes communes) selon un planning prédéfini. Afin de connaître les jours de pose de la benne sur le Castelet, reportez vous au calendrier de collecte ci joint (dates en vert).



Nous rencontrons de plus en plus d'incivilités dans les bennes présentes sur les communes... En cas de pollution récurrente des bennes, le SMICTOM se réserve le droit de suspendre le service sur le site concerné.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte selon un planning prédéfini. Il est impératif de sortir vos déchets la veille au soir. Ils doivent être présentés en sac transparent ou en bac normalisé (norme EN840). Seuls ces bacs peuvent être collectés par des lèves conteneurs mécanisés. Le SMICTOM vend ce type de bac. Pour des raisons d'hygiène, l'acquisition d'un bac ne dispense pas de l'utilisation des sacs poubelle transparents.



COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Conteneur vert : emballages en verre, bouteilles, pots et bocaux
- Conteneur bleu : papier
- Conteneur jaune : flaconnages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartons, cartonnettes



COLLECTE EN PORTE À PORTE



Elle concerne uniquement les flaconnages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartons, cartonnettes. Les déchets peuvent être conditionnés en sac jaune ou en bac normalisé (possibilité de mettre les emballages en vrac dans le bac, contrairement aux ordures ménagères).

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Parce que les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé et pour votre environnement et être un réel facteur de pollution, ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères et nécessitent une collecte spécifique et séparée.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques des particuliers ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations. Il faut les déposer en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Ces déchets sont ensuite acheminés vers des sites industriels spécialisés dans le tri et le regroupement où les pâtes, biocides, aérosols, comburants et DDS vidés y sont valorisés en production d'énergie (chauffage, électricité), les filtres à huile recyclés et les acides et bases y sont éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

AUTRES COLLECTES

Piles et accumulateurs, ampoules et néons, textiles, Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, Déchets d'équipements d'ameublement, ... renseignez-vous auprès du SMICTOM.

DÉCHETTERIE CAUVICOURT

02 31 23 59 12

Déchetterie privée non gérée par le SMICTOM

- Mardi au vendredi : 9h-11h45 / 14h-16h45
- Samedi : 9h-11h45

Bennes à disposition pour évacuer : gravats, encombrants, ferrailles, déchets verts, huile de vidange

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL GARCELLES-SECQUEVILLE

BÂTIMENTS - CONSTRUCTION TRAVAUX

ADF - Bâtiment, maison, miroiterie, portes, portail... ZA de la Jalousie - T. 02 31 72 03 49

ADTECH NORMANDIE - Interventions après sinistre : Incendies, Dégâts des eaux, Recherches de fuite, Remises en état, Nettoyages spéciaux
ZA Route de Lorguichon - T. 02 31 24 17 99
www.adtech-normandie.fr

ALLO SERRURE
Dépannage 24h/24
T. 02 31 78 30 18

CISE TP
Travaux Publics - ZA Rte de Falaise
T. 02 31 35 08 40

CONSTRUCTIONS BOULAY
Entreprise Générale de Bâtiment
ZA Route de Lorguichon - T. 02 31 79 96 09
www.constructions-boulay.fr

CREA' PLEXI - Transformation et usinage de produits plastiques et plexiglass
ZA Route de Lorguichon - T. 02 31 79 90 20
www.creaplexi.fr

**CRHN CONSEIL RENOV HABITAT
NORMANDIE**
Chauffage, climatisation, énergie solaire, énergies renouvelables, plombiers, ventilation (vente et installation)
ZA de la Jalousie - Rue des Grands Champs

DA SILVA PERE ET FILS
Entreprises de plâtrerie
14 rue Emile Zola - T. 02 31 83 81 41

ELAIRGIE - Chauffage, plomberie-sanitaire, traitement d'air et climatisation
ZA de la Jalousie - Rue des Grands Champs
T. 02 31 79 89 91 - www.serfinor.fr

EUROMATEC - Location et la vente de matériel BTP, TP - ZA Rte de Lorguichon
T. 02 31 27 77 77 - www.euromatec.fr

EZANO TONY - Entreprise de bâtiment
17 rue des Terres Noires
T. 02 31 23 87 18

GUILLOUX MATÉRIAUX - Show-room. Matériaux de construction. Outillage et bricolage. Etude et devis gratuits. Conseils personnalisés. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de de 13h30 à 17h30
T. 02 31 34 34 04 - www.guillouxmatériaux.com

ISS - Hygiène et Prévention. Désinfection, désinsectisation et dératisation.
1 Rue du 7 Août 1944
T. 02 31 47 59 835 - www.fr.issworld.com

LECLERC PIERRE - Peinture
16 rue des Hauts-Vents - T. 06 35 17 48 17
@ pierre.leclerc.peintre@orange.fr

RM POSE - Menuiserie
15 rue Joseph Delente - T. 02 50 01 35 16

ROBINE CARRELAGE - Vente, pose de revêtements de sols et de murs
17 rue Saint Gerbold - T. 02 31 23 70 13

RTN - Maçonnerie - Pierre de Taille
Restauration et Rénovation du patrimoine ancien - ZA Rte de falaise
T. 02 31 83 22 95
@ restaurationtravauxnormandie@orange.fr
www.restaurationtravauxnormandie.fr

ENTREPRISES DIVERSES

100 % FLEXIBLE - Réparation et Dépannage sur Site et Chantier Flexibles Hydrauliques
Carrefour de la Jalousie - T. 02 31 85 67 86
www.flexible-hydraulique-ifs.fr

BOVIS Maintenance Transferts Industriels
Maintenance industrielle préventive ou curative
Transferts industriels clés en mains.
ZA de la Jalousie - Rue des Grands Champs
T. 02 31 72 00 40 - www.groupe-bovis.com

CAEN PALETTES RECYCLAGE
Palettes - Big Bags - Fabrication
Réparation - Recyclage
ZA de la Jalousie - Rue des Grands Champs
T. 02 31 23 26 26

DESMEZIERE - Manutention et levage (entreprise) - ZA de la Jalousie
10 Rue des Grands Champs
T. 02 31 72 50 05

ENERCOM SERVICES FRANCE
Lieu dit La Jalousie
T. 02 31 97 55 92

ESPACES VERTS - AGRICOLE

AEV 2000 - Création et entretien d'espaces verts - ZA Route de Lorguichon
www.creation-paysagere.com

CLAAS - Réseau Agricole
ZA Route de Lorguichon - T. 02 31 27 18 08
www.claas.fr

EEV - Aménagement, entretien de jardins, parcs - ZA Route de Lorguichon
T. 02 31 93 54 71

EURO FLEURS - Commerce de gros de fournitures et équipements divers
ZA Route de Lorguichon

LE JARDIN DE LA PETITE BRUYÈRE
Production de plantes aromatiques et médicinales biologiques
1 rue du 1st Northamptonshire Yeomanry
T. 06 18 39 50 13
@ lejardindelapetitebruyere@gmail.com
www.lejardindelapetitebruyere.com

OXALIS PAYSAGES - Création - Entretien
Parcs et jardins, espaces vert
ZA de la Jalousie - Rue des Grands Champs
T. 02 31 86 28 94 - www.oxalispaysages.fr

PHYTO SERVICE - Le magasin de l'agriculture - 5 rue du 7 août 1944
La Jalousie - T. 02 31 23 51 24
www.phytoservice.com

HÉBERGEMENT - RESTAURATION ALIMENTATION

BRAKE FRANCE SERVICE
Commerce de gros alimentaire non spécialisé
ZA Route de Falaise - T. 08 90 70 73 57

GAËTANE DECHAUFOUR
Chambre d'hôtes - Rue du 7 août 1944
T. 02 31 23 51 01

LA JALOUSIE - Hôtel - Bar - Restaurant
T. 02 31 85 21 71 - www.lajalousie.fr

PIZZAS LUDO
Camion Pizza 16h30-22h
• Le lundi - Place de la Mairie à Garcelles-Secqueville
• Le jeudi - Parking Salle des fêtes à Saint-Aignan-de-Cramesnil
T. 06 20 59 25 56

LOISIRS

ACRO D'ROCK - Pour apprendre à danser
16 rue des Haut Vents
T. 02 31 23 77 00 - www.acrodrock.com

**GOLF DE CAEN
GARCELLES-SECQUEVILLE**
1 rue de Courte Delle
T. 02 31 39 09 09
@ garcelles@golfdegarcelles.com
www.golfdecaengarcelles.com

L'IMAGE DU CŒUR
Photographe - Portraitiste
26 Rue des Perrées
T. 06 24 26 78 39 - [f](https://www.facebook.com/LimageDuCoeur) L'image du Cœur

MAISON DE RETRAITE

EPAD - LE BELVEDERE
4 rue des Marronniers
T. 02 31 23 82 23
www.maisonderetraite-lebelvedere.fr

SANTÉ - BEAUTÉ

COM.UNE COIFFURE - Coiffeur ambulant
T. 06 63 55 95 04
www.facebook.com/Comune-Coiffure

LAIR ZEN - Institut de soin à la maison, ambiance cocooning et zen réservé aux femmes - 17 rue des Hauts-Vents
T. 06 74 08 32 60
www.facebook.com/Institut-Lair-Zen

LML COIFFURE
Coiffeur Hommes-Femmes
3 impasse du Bois - T. 07 67 10 44 94

TRANSPORTS - MÉCANIQUE TOUS TYPES DE VÉHICULES

BP TRANSPORTS - Transport National et International - 1 Impasse de la Mare
T. 06 44 22 49 14

ENVI - Espace Normand Véhicule Industriel
Benches Semi - Remorques - Rideaux - Plateaux Frigo. Neufs et occasions - Tracteurs & camions. Chemin de La Jalousie
T. 02 31 23 20 00 - 06 85 66 50 58

GTA 14 - Un choix permanent de véhicules d'occasion révisés et garantis aux meilleurs prix. - ZA de la Jalousie
T. 02 31 97 66 70 - 06 62 40 74 67
www.gta14.fr

JSPV GARAGE - Motoculture de plaisance et professionnelle. Pneumatiques : centre de montage agréé Allopeus. Réparation et entretien tous types de véhicules.
9 rue du 7 Août 1944 - T. 09 83 29 57 86
<https://reseau.garage-premier.fr/89-jspv-garage-st-aignan-de-cramesnil>

LEVEZIEL TRANSPORTS - Transport régional et région parisienne, messagerie, lots
12 rue des Quesnots - T. 02 31 23 29 00

SALTO - Transports routiers de fret de proximité - ZA de la Jalousie

SAREVI - Entretien et réparation de véhicules poids lourds
ZA de la Jalousie - T. 08 99 37 74 37



ADMR

- 41, rue du Val es Dunes
14540 BOURGUEBUS
- 02 31 39 05 35
- bourguebus@fede14.admr.org
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30, fermé mercredi
- Répondeur à votre disposition pendant la fermeture.

ASSOCIATION LOCALE DE BOURGUEBUS 8 Communes du secteur d'intervention :

Bourguebus, Cagny, Castine-en-Plaine (Hubert-Folie, Rocquancourt, Tilly-la-Campagne) Chicheboville, Frénoville, Grentheville, Le Castelet (Garcelles-Secqueville, St-Aignan-de-Cramesnil) et Soliers.

L'ESPRIT ADMR

Apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association locale de BOURGUEBUS vous propose ses services,
Contactez nous au 02 31 39 05 35.

- Aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas.
- Aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette.
- Aide pour les courses, autres déplacements.
- Livraison de repas à domicile.
- Téléassistance Filien ADMR...
- Garde d'enfants à domicile.
- Soutien et aide familiale notamment lors d'ennuis de santé.

Exemples de travaux de petit bricolage :

- Fixer une étagère, poser un lustre ou des rideaux.
- Monter des petits meubles livrés en kit, installer des équipements de sécurité tels qu'avertisseurs de fumée, barres d'appui, remplacer un joint.

Exemples de travaux de petit jardinage :

- Tonte de la pelouse et arrosage des plantes, entretien du potager, taille des haies et des arbres et débroussaillage, à l'exclusion de tous les autres travaux agricoles ou forestiers.

L'ADMR RECRUTE...

Vous cherchez un emploi près de chez vous ?

Vous aimez les relations humaines ?

Vous souhaitez avoir des responsabilités et être autonome ?

REJOIGNEZ L'ADMR

NOUS RECRUTONS des

- Aides à domicile.
- Auxiliaires de Vie Sociale.
- Aides soignant(e)s.
- Technicien(ne)s de l'Intervention Sociale et Familiale.
- Jardiniers.
- Chauffeurs - livreurs de repas.

CONTACTEZ-NOUS :
recrutement14@fede14.admr.org



SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)

Le SSIAD est une association loi 1901 de professionnels de santé et de membres d'association locale ADMR ayant un agrément de 55 places dont 2 lits handicapés qui couvre les anciens cantons de Bourguebus et de Bretteville sur Laize.

Ce service est encadré par deux cadres infirmiers coordinateurs qui s'assurent que la demande de prise en charge correspond bien aux critères définis.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale obligatoire.

Il permet le maintien à domicile de patients atteints de pathologies invalidantes ou ayant perdu toute autonomie nécessitant des soins de nursing techniques qui sont effectués par des aides soignantes diplômées d'état.

Le patient conserve le choix de son infirmier(ière) libéral(e).

Le financement est pris en charge par les caisses d'assurance maladie, après leur accord.

CONTACT :

SSIAD

- 02.31.23.15.90 de 8h30 à 16h00 ou laisser un message sur le répondeur.
- www.ssiad-bourguebus.fr

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés



SOLIDARITÉ

Vous souhaitez rompre votre isolement ?

Les Petits Frères des Pauvres sont là pour lutter contre la solitude des aînés. Des bénévoles près de chez vous peuvent vous visiter régulièrement et gracieusement pour un moment de convivialité et d'échange.

CONTACT :

VICTOIRE - 07 71 13 14 96



DON DU SANG

Venez donner votre sang en 2020 à SOLIERS à la salle des fêtes de 16h30 à 19h :

- lundi 24 février
- lundi 20 avril
- lundi 13 juillet
- lundi 26 octobre



Liste non exhaustive. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez apparaître dans le prochain Castelet Infos.

SÉNIORS, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Fermez votre porte d'entrée à double tour même lorsque vous êtes chez vous ;
- Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ;
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- Ne touchez à rien !
- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente à vous.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, voici quelques règles simples de vie en société permettant de se prémunir contre les actes malveillants.

Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

DES GESTES SIMPLES

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :

- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ;
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles ;

SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

PARTICIPATION CITOYENNE

Mercredi 25 septembre des représentants de la brigade de gendarmerie de Moul-Chicheboville sont venus à la salle des fêtes de la commune déléguée de Garcelles-Secqueville pour expliquer le concept de « la participation citoyenne ».



Partenariat entre la préfecture, la gendarmerie et la municipalité, le principe de cette participation est de s'appuyer sur des habitants référents des quartiers. Ces référents, en contact avec les autorités, signalent tout fait inhabituel. A l'inverse, la gendarmerie informe les référents des actes délictueux sur le secteur.

Le capitaine Yannick Vallée a indiqué aux personnes présentes que :

« LES RÉFÉRENTS N'ONT PAS VOCATION À SE SUBSTITUER À L'ACTION DE LA GENDARMERIE MAIS SONT DES RELAIS IMPORTANTS DE CETTE ACTION DE PRÉVENTION. »

Au-delà de la prévention, la participation citoyenne doit apporter solidarité et dialogue entre habitants d'un même quartier. Cette initiative se développe sur le territoire Français depuis 2006.

A l'issue de la réunion, quelques participants se sont déclarés intéressés par la démarche. Les personnes qui n'ont pas pu assister à cette réunion peuvent contacter la mairie pour plus de renseignements.

ZOOM SUR 2 ASSOCIATIONS PRÈS DE CHEZ NOUS

VML Vaincre les Maladies Lysosomales

RARE MAIS PAS SEUL !

Ces quelques mots résument à eux seuls le combat de l'association Vaincre les Maladies Lysosomales

L'association VML est une association reconnue d'utilité publique qui soutient la recherche et les familles d'enfants porteurs de maladies lysosomales (elles sont au nombre de 53).

Voici les 3 missions que s'est fixée VML :

- Faire progresser la recherche et améliorer l'accès aux soins.
- Dispenser une formation scientifique et médicale certifiée et adaptée.
- Accompagner et aider les familles.

Nous sommes David et Marie Antoinette, parents de 2 enfants extraordinaires, Matthieu et Thaïs.

Matthieu (11 ans) et Thaïs (9 ans) sont unis par un lien tout particulier en plus de leur lien fraternel : ils sont tous 2 nés porteurs d'une de ces 53 maladies génétiques rares lysosomales, ayant pour nom Mucopolysaccharidose de type I, ou syndrome de Hurler, dans sa forme la plus sévère.

Depuis leur naissance, l'hôpital est devenu leur 2^{ème} maison, mais nous faisons notre (im)possible en tant que parents pour qu'ils grandissent et s'épanouissent le plus possible malgré une maladie qui prend beaucoup de place, de plus en plus chaque jour avec une évolution plus ou moins rapide...

Cette année, nous avons décidé de faire découvrir à notre entourage cette association VML dont nous sommes adhérents. Nous avons déjà pu, grâce à la générosité de nombreux bénévoles, notamment ceux de l'association « *Garcelles en fête* » que nous remercions vivement, nous faire connaître en tenant un stand VML le jour de la Garcellaise ; le 9 novembre dernier, lors d'un repas solidaire dans la salle des fêtes de notre village de Bretteville-le-Rabet...



Nous espérons vivement que vous serez touchés par la cause portée par Vaincre les Maladies Lysosomales et vous invitons à lui montrer votre soutien en vous rendant sur le site :

<https://www.vml-asso.org/>

Merci à tous ceux qui nous soutiennent, merci à la Commune du Castelet qui nous a proposé de présenter VML dans son bulletin municipal ! C'est une merveilleuse façon de faire vivre le slogan de VML : Rare mais pas seuls !!!!

David et Marie-Antoinette Colibert, adhérents VML et parents de Matthieu et Thaïs, enfants extraordinaires.

LA CHIFFO Boutique solidaire



L'Atelier Chantier d'Insertion permet depuis 25 ans d'accompagner des demandeurs d'emploi de longue durée, majoritairement des femmes, de retrouver une activité professionnelle durable. A partir d'une mise en situation de travail quotidienne basée sur la collecte, le tri, la valorisation et la vente de textiles, mobiliers, livres et bibelots, les salariés acquièrent compétences et expérience professionnelle.

La Chiffo c'est aujourd'hui deux boutiques solidaires sur Caen et au sein du Centre Commercial St Clair qui proposent des produits de seconde main de qualité à petits prix ainsi qu'un atelier de retouches à Caen.

Acteur du recyclage et du réemploi, la Chiffo développe ses actions de collecte à travers les bornes implantées sur le territoire, les box proposées dans les établissements scolaires, les administrations, les mairies, les entreprises mais aussi la collecte en porte à porte. Sur 2018, toutes ces actions ont permis de collecter 527 tonnes de textile sur l'agglomération de Caen la mer.

La Chiffo joue ainsi un triple rôle d'insertion professionnelle, de solidarité et d'acteur du réemploi. Son nouveau projet vise à créer une nouvelle gamme de vêtements à partir de vêtements invendus et invendables du luxe. Cinq salariés suivent actuellement une formation « upcycling » dans cette perspective.

Christine Juillet, Directrice

Résultat de la collecte de produits textiles des 14 et 28 novembre 2019 sur les communes du Castelet

La collecte en porte à porte de produits textiles sur Le Castelet a remporté un vif succès. L'équipe de la Chiffo remercie les administrés pour avoir contribué généreusement à cette action. En effet, les habitants ont témoigné positivement leur adhésion à cette opération permettant ainsi à l'équipe de la Chiffo de réunir :

Sur la commune historique de Garcelles-Secqueville :

- 830 kg auprès de 72 points collectés (sur 405 points prospectés).
- Pour rappel, en 2018 : 848 kg avaient été collectés sur 80 points (375 points prospectés)

Sur la commune historique de Saint Aignan de Cramenil :

- 441 kg auprès de 39 points collectés (sur 212 points prospectés).

Un grand merci pour votre générosité.

Sophie Huard
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Inaugurations

CITY-STADE

Samedi 27 avril 2019, la commune du Castelet a inauguré un nouvel équipement sportif le City Stade. Une plaque au nom d'Anne-Marie et Jacques Gabriel a également été dévoilée au stade municipal.

« Ce city stade répond à une vraie attente »

En présence de Jean Léonce Dupont, le city stade a été inauguré, samedi 27 avril 2019. De nombreux habitants avaient fait le déplacement. « La construction de ce terrain est le résultat d'une volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes un équipement sportif de qualité, ouvert à tous. »

Beaucoup n'ont pas attendu ce jour festif pour disputer des matchs acharnés. Petits et grands s'y donnent rendez-vous régulièrement. L'équipement d'une surface de 450 m² permet de pratiquer plusieurs sports : football, hand-ball, basket, volley et badminton.



UN NOUVEAU LIEU DE VIE

Le coût de sa réalisation s'élève à 52 500 €. Remerciements à Jean Léonce Dupont, président du Département, pour l'aide de 10 000 €, le reste étant financé, sans emprunt, par la commune.

Ce nouveau stade est plus qu'un simple équipement, il a pour ambition d'être un nouveau lieu de vie, notamment pour la jeunesse.

ANNE-MARIE ET JACQUES GABRIEL

En mémoire de ces deux passionnés, disparus trop vite, le stade de Garcelles-Secqueville portera leur nom.

Très investi dans la commune et très sportif, le couple avait à cœur de donner du temps pour son territoire, pour la jeunesse. Le football fut une passion commune. Dès 1972, d'abord avec une équipe féminine, puis en 1974 avec une équipe de garçons, ils feront vivre et développeront la Maison des Sports et Loisirs de Garcelles-Secqueville. Viendront ensuite, l'organisation de bals afin d'avoir les finances nécessaires, la gestion des équipes, l'intendance, le nettoyage des vestiaires, la tonte du terrain...



L'équipe féminine de 1972

UN TRAVAIL RÉCOMPENSÉ

« Les récompenses de ce travail furent marquées par l'inauguration du stade par Louis Mexandeu, la montée de l'équipe senior en deuxième division de district, la coupe de Basse-Normandie et enfin un match mémorable contre May-sur-Orne. »

En présence de la famille, mais aussi des copains qui ont partagé les bons et mauvais moments, une plaque à leur nom a été dévoilée.

« Anne-Marie et Jacques Gabriel ne se sont jamais demandé ce que Garcelles-Secqueville pouvait faire pour eux. Mais parce qu'ils aimaient les jeunes, ils se sont demandé ce qu'ils pourraient faire pour eux. »

ZOOM SUR UNE HABITANTE DU CASTELET

Mathilde Morawa

Vice-championne de France
d'équitation



Mathilde Morawa, bientôt 23 ans, a décroché la médaille d'argent aux Championnats de France d'équitation qui se sont déroulés à Lamotte Beuvron, dans la catégorie Club Elite Excellence.

Habitante de Saint-Aignan-de-Cramesnil depuis 2001, elle a débuté l'équitation en 2008 au club équestre de Fleury-sur-Orne. Après avoir contribué à la création de l'Espace Jeunes, elle s'est focalisée sur ses études et l'équitation, jusqu'à obtenir ce titre de vice-championne de France.

La commune lui adresse toutes ses félicitations, ainsi qu'à sa monture Quinoa de la Rouelle, et lui souhaite autant de réussite dans sa carrière amateur.



CHAMPIONNAT DE FRANCE LAMOTTE BEUVRON 2015

Manifestations communales

REPAS DES AÎNÉS DU CASTELET

28 AVRIL 2019 • FERME DE LA RANÇONNIÈRE À CRÉPON



Pour la première fois depuis la création de la commune nouvelle, les aînés des deux communes déléguées du Castelet ont été conviés au repas annuel.

Organisé par le Conseil Municipal et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le repas des aînés du Castelet s'est déroulé dimanche 28 avril 2019 à Crépon, à la Rançonnière. Au total, 84 convives ont pris place, dont les doyens de l'assemblée : pour Garcelles-Secqueville, Janine Lemoigne et Pierre Tariel et les époux Féron pour Saint-Aignan-de-Cramesnil. Pour les personnes qui n'ont pu se joindre aux festivités pour des raisons liées à l'âge ou à la santé, 13 repas à domicile, 7 à Garcelles et 6 à Saint-Aignan ont été distribués.

FÊTE DES FAMILLES

17 MAI 2019 • ST-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

La commune du Castelet a mis à l'honneur tous les parents, tradition des deux villages, Garcelles-Secqueville et Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Florence Boulay, a prononcé son discours devant de nombreux parents, à qui a été remis un petit cadeau. S'exprimant au nom du Conseil Municipal, elle a salué toutes ces femmes et tous ces hommes qui s'impliquent dans la vie de leurs petits pour les aider à devenir des adultes. « Chacun des parents a un rôle fondamental à jouer dans l'éducation de ses enfants, cela nécessite beaucoup d'ambition, beaucoup de détermination et enfin et surtout beaucoup d'amour. C'est grâce à cette détermination sans faille que ces petites personnes deviendront des adultes formidables, capables à leur tour d'avoir leurs propres enfants et faire de nous des grands parents comblés. »



DISCOURS DE M^{ME} LE MAIRE

Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour ce banquet qui constitue une précieuse occasion d'échanges et de partages. Chacun le sait, la vie n'est pas toujours facile, elle est parfois parsemée d'échecs, d'embûches, de drames ou de maladies. Toutefois et fort heureusement, elle est aussi composée de moments de fêtes et de joie. Qu'il s'agisse de moments passés en famille ou avec des amis, ce sont tous ces instants de convivialité, de partage et de bien vivre ensemble qui rendent la vie agréable. Le repas des Aînés qui nous réunit, fait partie de ces moments privilégiés, riches en amitié, qui rassemblent notre communauté et qui rappellent l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité que nous souhaitons encore renforcer. Le partage, le soutien au plus fragile, la chaleur humaine, la convivialité, sont des valeurs qui nous animent et qui continueront de nous animer dans le futur.

GOÛTER DES AÎNÉS

11 DÉCEMBRE 2019

ST-AIGNAN DE CRAMESNIL

La commune a réuni l'ensemble de ses aînés pour un après-midi Cabaret. Le groupe « Simone les grands airs » a réinterprété des classiques de la chanson française pour le plus grand plaisir des convives. Les séniors ont profité d'un goûter-café offert par le Conseil Municipal et servi par les membres du CCAS.



NOËL DES ENFANTS

SAINT-AIGNAN DE CRAMESNIL - 08 DÉCEMBRE 2019



Dimanche 8 décembre une centaine d'enfants du Castelet ont assisté au spectacle de **Zag le Clown de la Compagnie Flaskashow** dans la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil. Le Père Noël a fait son apparition avec ses bonbons pour le plus grand plaisir des petits et des grands. A l'issue du spectacle, la mairie et les associations Garcelles en Fête et Anim.com ont offert à tous les parents un verre de vin chaud et à tous les enfants un goûter et des friandises.

VŒUX DU MAIRE

GARCELLES-SECQUEVILLE - 12 JANVIER 2020



Dimanche 12 janvier Florence Boulay a présenté ses vœux aux habitants du Castelet en présence d'Alain Tourret, député, de Corine Ferret et Sonia de la Provoté, sénatrices, de Marc Bourbon Conseiller départemental ainsi que des élus de la commune nouvelle. Une centaine de personnes ont répondu présent à l'invitation.

Mme Le Maire a rappelé les moments forts de 2019 tels que :

- **L'inauguration du city stade** : un équipement de qualité, utilisé par les jeunes qui permet aussi aux adeptes du foot de s'entraîner lorsque la météo rend le terrain impraticable.
- **Le livret du vivre ensemble** : l'occasion de parler de tolérance, de vivre ensemble, de respect. Car être bien dans sa commune c'est aussi être bien dans sa vie.
- **La fête des parents** : c'est un moment où se tissent des liens entre générations car chacun des parents a un rôle fondamental à jouer dans l'éducation des enfants. 29 enfants sont nés cette année au Castelet. Les enfants, c'est l'avenir de notre commune et de son évolution.



Elle a également évoqué 3 événements qui se sont passés dans le monde en 2019 :

- L'écologie et les incendies,
- Les 30 ans de la chute du mur de Berlin,
- Le 75^{ème} anniversaire du Débarquement.

« Notre région, la Normandie est connue dans le monde entier car elle porte des valeurs de liberté et de tolérance. Nous nous devons de porter également ces valeurs et pouvons être fiers d'habiter dans ce département riche de ces valeurs universelles ».

En ce début d'année 2020, elle a tenu à féliciter tous ceux qui ont contribué au rayonnement de notre commune. Les associations, les entreprises locales, les agents communaux ont tous été remerciés pour leur implication au sein de la commune.

Le discours a été conclu par une phrase de Gandhi :

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. »

Commémorations

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 2019 • SAINT-AIGNAN DE CRAMESNIL

Le 14 juillet 2019, marquait la 1^{ère} célébration de la Fête Nationale pour la commune nouvelle du Castelet. En présence des forces de gendarmerie, des anciens combattants, de M. Marc Bourbon, Conseiller Départemental, et en présence de nombreux habitants, Florence Boulay, maire de la commune a rappelé les valeurs de la République, avant de rendre hommage aux habitants morts pour la France.

Accompagnés par la fanfare de Cesny-Bois-Halbout, et sous le soleil de juillet, les participants à cette cérémonie ont pu partager le verre de l'amitié sur la plaine de jeux, nouvellement aménagée.



LIBÉRATION DE SAINT-AIGNAN

07 AOÛT 2019 • SAINT-AIGNAN DE CRAMESNIL



Comme chaque année, le 51st Northamptonshire Yeomanry, le régiment Anglais qui a contribué à la libération du village de Saint-Aignan-de-Cramesnil, a été mis à l'honneur à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération.



Malgré leur absence pour raisons de santé, Pascal Lecœur a rendu hommage à nos vétérans, devant des habitants de toutes générations, en particulier de nombreux enfants. Le beau temps Normand était de la partie, et a contribué à cet hommage émouvant.

FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

17 NOVEMBRE 2019 • GARCELLES-SECQUEVILLE

Dimanche 17 novembre, Mme Le Maire, Florence Boulay a accueilli les habitants du Castelet pour célébrer la St Martin ainsi que les morts pour la France. A l'issue de la messe embellie par la chorale de Fontaine Etoupefour, « La Fontaine des Muses », une gerbe a été déposée au monument aux morts puis un pot de l'amitié a été servi à la salle des fêtes de la commune déléguée de Garcelles-Secqueville.



MUSIQUE EN PLAINE

donne le rythme à Caen la mer

NÉE POUR PROMOUVOIR LES PRATIQUES MUSICALES POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, MUSIQUE EN PLAINE FORME ET ÉVEILLE SES ÉLÈVES À LA PRATIQUE INSTRUMENTALE, AUX MÉTIERS TECHNIQUES ET GRAPHIQUES DU SPECTACLE VIVANT (STUDIO, SON/LUMIÈRES, COMMUNICATION, PHOTOS, VIDÉOS, ENREGISTREMENT, ETC.).



VOS RENDEZ-VOUS 2020

ATTENTION : les concerts dans le CLUB MEP sont soumis à réservation, pour des raisons légales et de sécurité.

Par téléphone au **02 14 37 28 90**
ou : musiqueenplaine@caenlamer.fr
L'entrée en salle se fera après avoir décliné votre nom.

22 janvier 17h - MEP part en Live. Concert dédié aux ateliers de MAA

30 janvier 19h30 - Concert des Orchestres à cordes 1^{er} et 2^{ème} cycle + des élèves des classes de Cordes

6 février 18h - Concert des classes de piano

4 mars 18h - Concert des grands élèves du CRR des classes de guitare classique et chant lyrique

7 mai 18h - Audition des classes de petite enfance

28 mai - Participation des ateliers MAA à la soirée « Cargô Cult' » au Cargô

5 juin - Concert en partenariat avec La maison de la musique d'Hérouville Saint-Clair autour de la musique de Hans Zimmer. Participation de la classe de TAM de MEP

14 juin - Participation d'ateliers de MAA au Festival Muzact à Ouistreham

21 juin - Participation d'ateliers de MAA à la fête de la musique de Soliers, au château de Caen (chorale) et à Bourguébus (orchestres à cordes)

22 au 26 juin - Semaine Portes Ouvertes de MEP

CONTACT :

- 4 bd des Nations - BOURGUÉBUS
- musiqueenplaine@caenlamer.fr
- <https://musique-en-plaine.jimdo.com/>

individuel et collectif (musique classique et musiques actuelles amplifiées) et l'initiation aux différentes spécialités nécessaires au processus de création dans le domaine du spectacle vivant.

LES RÉSIDENCES D'ARTISTES : POU MON DE LA CRÉATION

Les artistes locaux et nationaux peuvent ici répéter ou tester leurs créations dans des conditions adéquates et professionnelles. Ces résidences d'artistes sont aussi l'occasion de moments de partage et de transmissions avec les élèves et les habitants. C'est ainsi que la MEP a pu accueillir, en septembre dernier, le groupe Hawaï ou encore Or-Sha et Sabani en mai 2019.

Ces projets s'articulent fréquemment en partenariat avec les salles du territoire, à l'image du Cargô, du BBC (2 Salles de Musiques Actuelles), du Conservatoire à Rayonnement Régional de Caen ou bien encore de la Maison de la musique d'Hérouville-Saint-Clair. Une synergie nécessaire pour une offre musicale sans fausse note.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Musique en plaine propose le même niveau et les mêmes moyens d'enseignement pour le cursus « musique classique », le cursus « musiques actuelles » et les parcours « techniques du spectacle vivant / communication & Arts graphiques ».

Au sud de Caen la mer, à Bourguébus plus précisément, « Musique en Plaine » a été conçue pour la pratique de la musique et des métiers du spectacle. Avec son auditorium, ses salles de cours individuelles et collectives adaptées aux différentes pratiques musicales, ou encore un studio d'enregistrement, l'école de musique a su trouver son public.

Avec des cours ouverts à tous les habitants de Caen la mer, cette saison 2019-2020 s'est ouverte avec 253 élèves, provenant principalement de Caen, Le Castelet, Castine-en-Plaine, Soliers et Bourguébus mais aussi de l'ensemble du territoire. Si les élèves musiciens sont séduits par la qualité de l'équipement, ils apprécient aussi l'enseignement dispensé, qui propose un juste équilibre entre l'apprentissage instrumental



DÉCOUVREZ LES LIGNES DE BUS DU CASTELET

LE MATIN ET LE SOIR

LA LIGNE 15 DES BUS VERTS

15 busverts LA LIGNE BUS VERTS 15 vous permet de rejoindre le centre-ville de Caen (Gare) tous les jours en heures de pointes (sauf dimanche et jours fériés).



1^{ER} DÉPART 6h43 depuis l'arrêt S' Aignan Mairie

DERNIER RETOUR 18h38 depuis l'arrêt Gare routière à Caen

4 allers PAR JOUR
4 retours PAR JOUR

40 mn LE CASTELET St-Aignan Mairie ↔ CAEN Gare Routière

Téléchargez les horaires de la ligne Bus Verts 15 sur twisto.fr rubrique Horaires/Bus Verts

DANS LA JOURNÉE

LE SERVICE RESAGO 3

Réservation au 02 31 15 55 55
Réservation 2h avant le départ*



RÉSAGO 3, C'EST :

- Un itinéraire et une heure de prise en charge adaptés en fonction des réservations.
- Des horaires d'arrivée ou de départ disponibles aux 5 arrêts de référence : IFS ZA, Jean Vilar, Grâce de Dieu, Théâtre et Gare SNCF.

*sauf les dimanche et lundi matin : réservation le samedi avant 17h

Téléchargez les horaires du Resago 3 sur twisto.fr rubrique Horaires/Lignes sur réservation.

EN SOIRÉE

LES LIGNES FLEXO

6 FLEXO Les vendredis et samedis soir, le Flexo 6 vous permet de rentrer au Castelet depuis le centre-ville de Caen.

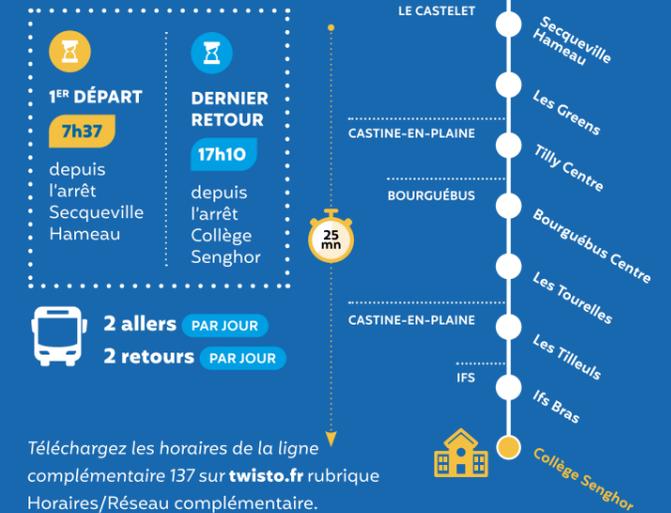
2 DÉPARTS 22h30 0h30 depuis l'arrêt Tour Leroy

A votre montée dans le bus Flexo 6, indiquez au conducteur l'arrêt où vous souhaitez descendre. Téléchargez le plan de la ligne Flexo 6 sur twisto.fr rubrique Horaires/Lignes de Soirée.

EN COMPLÉMENT

LA LIGNE 137 DU RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE

137 Ouverte à tous, la ligne 137 relie le Collège Léopold Sédar Senghor de IFS, en semaine et en période scolaire.



Téléchargez les horaires de la ligne complémentaire 137 sur twisto.fr rubrique Horaires/Réseau complémentaire.

Agence Mobilités Twisto
Lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Samedi de 10h à 17h
Arrêt Théâtre ou Gambetta

clients@twisto.fr

02 31 15 55 55

twisto.fr

Appli sur votre store

TwistoCaen

@TwistoCaen

Les Écoles du Castelet

DANS LE CADRE DE LA COMMUNE NOUVELLE, LE CASTELET REPREND À SA CHARGE LA GESTION ET LE FINANCEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES.

PERSONNEL

BAILLEUL Vanessa

Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

CACHARD Laëticia

Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

CORNET Brigitte

Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

DUL Nadia

Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

JEANNE Agnès

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles.

LECŒUR Annette

Conductrice du bus scolaire. Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

LE COZ Nadine

Agent chargé de la bibliothèque, de l'étude surveillée et de la cantine.

MARTIN Valérie

Agent chargé de la garderie, de la facturation et encaissements règlements.

PLEY Nadine

Agent chargé de l'entretien et de la garderie.

TARIEL Véronique

Conductrice du bus scolaire. Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles.

THOMASSE Nadine

Agent chargé de la garderie, de la cantine et de l'entretien.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

- Organiser les garderies du matin et du soir et l'aide aux devoirs.
- Assurer le bon fonctionnement du service « *Restauration Scolaire* » sur les deux sites (École Maternelle de Saint-Aignan-de-Cramesnil et École Élémentaire de Garcelles-Secqueville).
- Effectuer le transport des scolaires.
- Entretien des locaux scolaires.
- Réaliser les investissements nécessaires (locaux, mobiliers...).
- Former le personnel.
- Fournir les moyens matériels pour le bon fonctionnement des classes.

GARDERIE

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h40 à 18h15 à l'école de Garcelles-Secqueville. **Tarifs** : Matin 1,85€ - Soir 2,35€

AIDE AUX DEVOIRS

Mise en place d'un service d'aide aux devoirs les lundis de 17h00 à 18h15. Nadine LECOZ est en charge de ce service. **Tarifs** : 3,00€/vacation

RESTAURATION SCOLAIRE

Notre fournisseur de repas scolaires est la Société CONVIVIO.

Tarifs : 3,85€/ repas depuis le 1^{er} avril 2018.

La participation de fonctionnement* s'élève à 1,40€/ repas depuis le 1^{er} déc. 2018. **Pour les commandes et décommandes : 02 31 39 86 17**

*Participation de fonctionnement dans le cadre de prise en charge des repas allergiques supportant les traces et des régimes spécifiques, les convives ne supportant pas les traces ne sont pas pris en charge et doivent apporter leur panier repas fourni par les parents et pris en restauration scolaire.

Période scolaire	Nombre de repas	Moyenne jour
2014-2015	14 795	109
2015-2016	15 955	112
2016-2017	16 742	121
2017-2018	17 710	127
2018-2019	19208	137

REPAS VÉGÉTARIEN

Depuis Novembre 2019, dans le cadre de la Loi Agriculture et Alimentation EGALIM de 2018 (évolution des modes de consommation au sein des restaurants collectifs à horizon 2022), notre prestataire, Convivio, propose à titre expérimental d'intégrer **un menu végétarien une fois par semaine.**

Pour mémoire, les repas végétariens sont constitués de légumes, céréales, légumes secs, laitages et œufs. Ils excluent les viandes, les poissons et les fruits de mer.

Nos cantines participent à l'expérimentation depuis le mois de novembre.



OPÉRATION « FRUIT À LA RÉCRÉ »

Tous les mardis, la commune s'est engagée à continuer de distribuer un fruit aux enfants des écoles maternelle et élémentaire. L'objectif de cette opération est la reconquête par les jeunes du goût et le plaisir de manger des fruits.

EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée scolaire	Ecole Maternelle	Ecole Élémentaire	Total
2015 - 2016	60	110	170
2016 - 2017	66	109	175
2017 - 2018	72 + 4CP	99	175
2018 - 2019	75	105	180
2019 - 2020	74	114	188

BUS SCOLAIRE

Une partie des recettes de fonctionnement pour le bus scolaire provient du Département.

La Communauté Urbaine Caen la mer subventionne les kilomètres liés aux circuits des enfants le matin et le soir ainsi que les frais liés à l'entretien du bus.

La Mairie du Castelet finance :

- les déplacements sportifs (gymnase, piscine, patinoire...)
- les sorties extra scolaires, pédagogiques, cinéma...
- aucune participation financière n'est demandée aux parents.

La nouveauté pour la rentrée scolaire 2019-2020 est que chaque enfant possède maintenant une carte de transport.

REPAS DE NOËL

Le 19 décembre 2019 a eu lieu le repas de Noël des enfants. A cette occasion 161 repas ont été servis (69 maternelles et 92 élémentaire). Des friandises ont été distribuées à la grande joie des enfants !



VERMEIL ET ARGENT POUR DEUX AGENTS TERRITORIAUX

À l'occasion de la traditionnelle réception de fin d'année du personnel municipal, deux employées ont été mises à l'honneur :

« Elles cumulent un demi-siècle de travail auprès des enfants »



Avant de distinguer deux agents territoriaux, lors de la cérémonie de fin d'année organisée mardi 17 décembre 2019 à la salle des fêtes de la commune déléguée de Saint-Aignan-de-Cramesnil, Florence Boulay a tenu à saluer les récipiendaires : **« Sur ces médailles, deux mots sont gravés : Honneur et Travail. Un troisième pourrait aujourd'hui être gravé sur vos deux médailles : Service. »**

Car s'il s'agit d'une distinction honorifique, comprenant médaille et diplôme, l'élue a souligné qu'elle était décernée **« en fonction de l'ancienneté, mais récompense également la qualité du travail accompli ».**

Un hommage rendu à Agnès Jeanne, recrutée en septembre 1988 pour assurer les missions d'Atsem (agent de service d'école maternelle). **« Elle est devenue fonctionnaire en 2002, indique Florence Boulay, et s'occupe toujours des petits bouts de chou de la commune en tant qu'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). »** Ces trente années de service sont ainsi récompensées par une médaille Vermeil.

Véronique Tariel a intégré la collectivité en septembre 1996, également sur des fonctions d'Atsem. Nommée fonctionnaire en 2002, elle assurera une mission supplémentaire en 2010, en conduisant le bus scolaire. Devenue Atsem en 2015, elle accompagne les moyennes et grandes sections de notre commune. Florence Boulay lui a remis la médaille d'Argent pour ses 20 ans de service.

L'élue a également félicité l'ensemble de l'équipe durant son intervention : **« Vous, agents territoriaux, qui êtes quotidiennement aux côtés de notre population, comme nous, élus, nous sommes tous conscients du rôle indispensable que nous exerçons ensemble auprès des habitants. »**

Source : OF

MOT DE LA DIRECTRICE

Voici une nouvelle année scolaire bien entamée. Étant donné les effectifs prévus en juin 2019, l'équipe a obtenu la mise à disposition d'un enseignant supplémentaire ce qui a permis la répartition des élèves en 3 classes de maternelle :

- **PS** : 26 élèves avec Thérèse Jolivet secondée par Véronique Tariel.
- **MS** : 20 élèves avec Laurence Robillard et Cathy Collibeaux le mardi.
- **GS** : 28 élèves avec Marie-Laure Guillard aidée par Agnès Jeanne.

En élémentaire, les élèves sont répartis en 5 classes :

- **CP** : 22 élèves avec Elsa Deboschère
- **CP/CE1** : 22 élèves avec Nathalie Rocher et Emilie Hubert le vendredi
- **CE1/CE2** : 24 élèves avec Valérie Magnin-Feysot et Emilie Hubert le jeudi
- **CE2/CM1** : 22 élèves avec Sophie Richard
- **CM1/CM2** : 24 élèves avec Nathalie Boutouil.

Des projets ont déjà eu lieu :

- Visite de la cueillette de Cagny, sortie au théâtre et au cinéma pour la maternelle.
- Cycles piscine et patinoire, découverte du golf, participation au projet « école & cinéma » pour l'élémentaire.

Deux autres projets vont voir le jour pour les élèves du cycle 3 : séjour de 2 jours à Paris et participation à un projet d'un voyage en Grèce dans le cadre d'un projet « Erasmus + » de 2 ans dont le thème est « Génération 2024 ». Cette année, il y aura une rencontre avec un sportif de haut niveau et un échange avec une école grecque sur les valeurs de l'olympisme. L'an prochain : voyage en Grèce et rencontre avec les écoles correspondantes.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour les subventions accordées pour les activités et sorties ainsi que la prise en charge d'une grande majorité des transports.

Laurence Robillard
DIRECTRICE
ET SON ÉQUIPE

LES CE1-CE2



LES CE2-CM1

- En mars 2019, nous sommes allés au parc Expo à Caen par l'intermédiaire de Leroy Merlin pour confectionner des nichoirs à oiseaux, les enfants ont adoré !
- En mars, la gendarmerie de Moulins est intervenue et les enfants ont passé le permis piéton. Sur cette même période, nous sommes allés à la patinoire de Caen pour suivre un cycle de patinage; nous avons renouvelé l'opération cette année, les élèves bénéficient de 8 séances d'apprentissage.
- Le 6 juin, à l'occasion de la commémoration du 75^e anniversaire du Débarquement, tous les élèves de l'école élémentaire de Garcelles se sont rendus au monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats.
- Enfin, fin juin, nous avons passé 2 jours au Puy du fou avec les CM2 ; quelle belle découverte, que de beaux souvenirs installés pour nos élèves !



LES CM1-CM2

Vendredi 11 octobre, nous avons eu l'intervention des pompiers. Yohan et Patrick nous ont appris comment traiter une victime inconsciente (la mettre en position latérale de sécurité : la PLS). Ils nous ont aussi appris comment traiter une personne qui saigne. Il faut appliquer la règle des 3A : Appui-Allonge-Appelle ! **Les secours** : le 15 ambulance, 17 police, 18 pompiers, 112 le numéro en Europe, 114 les muets et les malentendants et 119 pour les enfants en situation de harcèlement. On a aussi appris à réagir en cas de brûlure et quand quelqu'un s'étouffe : les claques dans le dos (5 claques) puis Heimlich (5 fois).



QUE SE PASSE T-IL DU CÔTÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES ?



Actions 2019

- 18 octobre 2019 : Loterie de Noël.
- 23 novembre 2019 : Tirage au sort de la Loterie
- 7 décembre 2019 : Participation au marché de Noël. Au cours de cette journée nous proposons la vente des créations des enfants, restitution des lots gagnants à la loterie.

Actions 2020

- 18 janvier 2020 : Distribution des galettes des rois.
- 04 avril 2020 : Carnaval.
- 26 juin 2020 : Kermesse de l'école et sa tombola.

COMPOSITION DE L'APE

Présidente, Charline LEPY,
Vice-présidente, Pauline BOULARD,
Trésorière, Laura BION,
Secrétaire, Laure SAINT-LOUPT,
Comité d'organisation, Éric Faurot, Cyril Renaud,
Boris Quesnel, Héloïse AMELINE.

RÔLE DE L' APE

- Cette association a pour but de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.
- Mettre en place des animations et manifestations pour récolter des fonds afin de soutenir les projets.
- Informer les familles sur la vie de l'établissement à travers des réunions d'information.
- Animer la communauté de parents afin de créer du lien entre les divers acteurs de la sphère scolaire.

RAISONS DE LA CRÉATION

La création de l'association sera un meilleur moyen d'obtenir des fonds et d'organiser certaines actions plus difficiles à perpétuer sans l'existence d'une structure permanente. Elle permettra une meilleure gestion des fonds avec une responsabilité légale bien

définie. Les seuls fonds existants de l'APE étaient directement la coopérative scolaire et la gestion était très difficile pour nous et l'école et nous étions très limités dans nos possibilités d'actions.

Les représentants de parents d'élèves retrouvent leur rôle à part entière et n'auront plus la contrainte d'organiser et de mener des actions afin de récolter les fonds pour l'école ce qui est finalement le rôle d'une APE.

À l'inverse les parents désirant ne s'investir que dans l'organisation des actions et qui ne veulent pas du rôle de représentant de parents d'élèves pourront également le faire.

En outre les représentants de parents d'élèves et une APE sont deux choses bien distinctes mais qui étaient complètement mélangées et confondues ainsi que leurs rôles et leurs obligations.

Bien entendu, les parents désirant être représentants de parents d'élèves et faire partie de l'APE peuvent également le faire et rempliront un rôle différent pour chacun d'eux.

Charline Lepy
PRÉSIDENTE DE LAPE

Le Centre de Loisirs

LE CASTELET CASTINE EN PLAINE

Ouverture les mercredis
et vacances scolaires
de 7h30 à 18h30

Pour toute demande
d'informations ou modalités
d'inscriptions :

Marie MEZIERE
07 66 29 86 05

marie.meziere@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/calvados

Les enfants, accueillis au Centre de Loisirs les mercredis et les vacances scolaires, ont vécu, en 2019, des ateliers tels que :

- ATELIER DE POTERIE : réalisation de leurs pièces en argile par différentes techniques (colombin, modelage par moulage, tour...).
- ATELIER « CARTON » : réalisation de leurs maquettes et d'une cabane extérieure (dessiner, découper, façonner, décorer, coller...).
- ATELIER « MOSAÏQUE » : réalisation d'une fresque collective.
- ATELIER « BOIS » : découpe, vissage et décoration de leur pièce en bois par la pyrogravure.
- PROJET « MARIONNETTES » : accompagné d'un professionnel de théâtre, les enfants ont conçu, fabriqué et fait vivre leur marionnette.

Ils ont également réalisé et participé à de grands jeux extérieurs (jeu de rôle grandeur nature, escape game, rallye photo...).

Les sorties proposées aux enfants en 2019 : La Brèche au Diable, Mont Joly, les Poteries de Bavent... et notre rendez-vous annuel au Parc Festyland en Juillet et en Août.



Le Local Jeunes

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU LOCAL JEUNES SUR L'ANNÉE 2019



Modalités d'ouverture

Ce lieu est ouvert aux jeunes de la 6^{ème} à la majorité, le mercredi et le samedi à Garcelles Secqueville de 13h30 à 18h30, le vendredi soir à Rocquancourt de 17h à 19h. Durant les vacances scolaires les jeunes sont accueillis à Garcelles Secqueville de 8h30 à 18h30 avec une soirée par semaine le jeudi soir qui se termine vers 23h30.

« L'équipe qui accompagne les jeunes prône des valeurs telles que la bienveillance, l'empathie et l'authenticité qui sont au cœur du fonctionnement de la structure. »

Le quotidien

Le local jeunes se veut ouvert aux personnalités de chacun, afin que chaque jeune puisse trouver sa place et proposer un fonctionnement qui lui convient. Pour cela, nous organisons les repas avec les jeunes pendant les vacances, ils choisissent les activités qu'ils souhaitent voir se mettre en place et organisent leurs soirées. Un temps politique de discussion est mis en place chaque jour, le « comment ça va » afin que chacun puisse dire comment il se sent et donner ses envies pour l'après-midi ou la semaine.



Des activités

Selon les propositions des jeunes et des animateurs, des plannings d'activités sont proposés chaque vacances. Durant l'année 2019, de nombreuses activités ont été mises en place : du sport, des activités manuelles, de la cuisine, des discussions, des grands jeux organisés par les jeunes,... Mais aussi des sorties au laser game, à l'escalade, à Bayeux Aventure, à Trampoline Park, au cinéma, à Caen... Beaucoup de possibilités existent au local jeunes, et celles-ci s'organisent autour des envies des jeunes.

De plus, de nombreuses rencontres sont organisées avec d'autres structures jeunes afin de partager des temps d'activités, de repas ou de discussion.

Des projets tout au long de l'année

Les jeunes ont organisé, comme chaque année le festival Melting Potage à Ouffières (14), un événement qui se veut dans la poursuite des valeurs du local jeunes. Chaque fin de mois, nous participons aux scènes ouvertes de SLAM POESIE mise en place par le pôle culturel de Familles Rurales. Nous avons également passé le week-end au festival médiéval « Cidres et Dragons ». Ces projets, et d'autres, permettent souvent de récolter des fonds sur la base du prix libre afin de financer les projets des jeunes, mais aussi à aider les familles à inscrire leurs jeunes au local.

Les jeunes font aussi partie du comité départemental des jeunes de Familles Rurales afin de participer à la mise en place de nombreux projets de plus grande ampleur comme par exemple l'organisation d'un séjour en Grèce programmé pour 2020. L'association des jeunes a également soutenu financièrement le week-end au festival « Cidres et dragons » et un bivouac surf à Siouville-Hague. Cette instance permet aussi aux jeunes de s'organiser autour d'actions de solidarité, ce qui a permis la participation aux collectes nationale et départementale des Restos du Cœur.

CONTACT :

Pour plus d'informations n'hésitez pas à venir nous rencontrer directement à l'accueil jeunes ou nous contacter par mail à :

• Marina Mirault
06 47 32 48 93
miraultmarina@gmail.com

Nicolas Durchon
DIRECTEUR

Nous souhaitons remercier Nicolas pour son travail auprès des jeunes et nous souhaitons la bienvenue à Marina en tant que Directrice à partir de janvier 2020.



RAM RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Assistants Maternels de Plaine Sud est un service intercommunal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de l'ex communauté de communes de Plaine sud.

EMILIE GENEST, responsable du Relais, vous accueille aux jours et horaires suivants lors des permanences d'accueil sur rendez-vous et/ou accueil téléphonique :

Mardi 13h30 - 18h00
Mercredi 13h30 - 16h30
Jeudi 13h30 - 17h00

Le bureau du Relais se situe 10 rue de l'avenir, à Garcelles-Secqueville (dans les locaux de la Mairie).

Des ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30

Les matinées d'éveil ont lieu le mardi et le jeudi sur la commune de Soliers, le mercredi sur la commune de Castine-en-Plaine (à Rocquancourt, dans les locaux de la garderie scolaire), et le vendredi sur la commune de Bourguébus. L'animatrice vous accueille dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile se déroulent ainsi :

• 9h30-10h : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges...

• 10h-10h15 : le groupe se rassemble puis une activité est proposée en plusieurs groupes. Chaque enfant est libre de découvrir ou non l'activité proposée.

• 11h : le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et de marionnettes.

Différents espaces de jeux et jouets sont à votre disposition pour partager des moments d'éveil et de convivialité avec les enfants.

UNE MATINÉE D'ÉVEIL C'EST :

- **Pour les bébés** : un lieu d'ouverture vers l'extérieur, un lieu qui nourrit sa curiosité, des rencontres avec ses pairs, des découvertes, la possibilité de vivre des expériences avec son parent ou son assistante maternelle.
- **Pour les petits enfants** : des expériences, des manipulations, des rencontres, un lieu d'expression. Une grande place est faite à l'imagination à travers de multiples activités.
- **Pour les plus grands** : une expérience de socialisation avant l'entrée à l'école, la découverte des règles de vie en collectivité, l'apprentissage du partage... l'atelier permet à chacun d'apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe.
- **Pour les adultes** : un lieu d'échanges, un espace et un temps pour jouer, observer les enfants en dehors du domicile...
- **Pour tous** : l'atelier d'éveil est un lieu de rencontres et d'échanges.



DES MANIFESTATIONS ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Des interventions de professionnels qualifiés en éveil corporel, éveil musical, des animations autour du cirque, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles, des partenariats avec les centres de loisirs de Soliers et de Bourguébus.

Le public du Relais peut aussi profiter de sorties (chasse à l'œuf à la ferme de Mézidon Canon, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, promenade d'automne à la forêt de Grimposq, balade à la colline aux oiseaux), de temps festifs et de spectacles ("Les Mini Zozos" à Soliers a réuni 130 personnes), d'interventions de professionnels qualifiés et d'ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Le Relais propose enfin aux adultes, parents et assistantes maternelles des rencontres autour de la petite enfance (ex : la diversification alimentaire, le développement du langage, la pédagogie Montessori et son application, des conférences sur les émotions de l'enfant), des soirées ou matinées d'information, des conférences, des temps d'Initiation aux gestes d'Urgences Pédiatriques avec la Croix-Rouge, des temps d'information sur le Nesting (un environnement sain pour mon enfant), etc.

Enfin, depuis le début 2019, des matinées en lien avec l'approche Snoezelen (approche qui se traduit par la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir) sont proposées dans les locaux du Ram à Le Castelet (sur la commune déléguée de Garcelles Secqueville).

Emilie Genest
RESPONSABLE DU RELAIS

Les Collèges

LES JEUNES DE GARCELLES-SECQUEVILLE SONT DIRIGÉS VERS LE COLLÈGE DE ST-MARTIN-DE-FONTENAY, ET CEUX DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL VONT À BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE GUY DE MAUPASSANT DE SAINT MARTIN DE FONTENAY

TRANSPORT

Rentrée 2019 - Une nouvelle organisation du transport scolaire par la Région a été mise en place :

- Inscriptions et paiement en ligne pour les parents ;
- Réalisation des cartes par la Région ;
- Paiement des transporteurs par la Région ;
- Les contrats des transporteurs ont été renégociés par la région pour la rentrée de septembre 2019. C'est Caen Evasion qui a remporté le marché pour tout le secteur.

La mise en place de la plateforme des inscriptions en ligne a été compliquée (dossiers bloqués du fait de la dénomination des arrêts sur la plateforme, lorsqu'il y a plusieurs arrêts sur une même commune) ; le paiement en ligne ; arrêt supplémentaire à Fontenay-le-Marmion) mais le service de la Région a réussi à débloquer les problèmes au cas par cas.

À la rentrée 2019/2020 le problème des effectifs à transporter en fonction des emplois du temps au Collège s'est posé. À la rentrée les circuits de l'an passé ont été repris par la Région. Monsieur le Principal du Collège conscient des problèmes qui se sont présentés (1^{er} tour du bus peu chargé, et le 2^{ème} tour du bus surchargé certains jours), a accepté de revoir les emplois du temps afin de mieux équilibrer les effectifs. Le nombre des élèves à transporter pour la rentrée 2019/2020 s'élève à 246 suivant les chiffres de la région (au 12/09/2019).

Rôle du Syndicat suite à la nouvelle organisation du transport

Le budget Annexe « transport » va être fermé au 31/12/2019. Cependant le Syndicat reste organisateur secondaire « AO2 » :

- gestion des circuits ;
- gestion des relations avec le Collège, le transporteur, les familles.

Le Syndicat garde la compétence du transport scolaire du Collège : cohérence des territoires (la plupart des communes étant sur la CCVOO et d'autres sur Caen la mer, St André, Castine en Plaine...).

GYMNASSE

Pour accompagner le travail d'un agent contractuel de ménage, une autolaveuse auto tractée a été achetée.

Les serrures et badges du gymnase ont été changés suite à l'installation d'une alarme l'année dernière.

Suite à la visite de SOCOTEC et des travaux importants de mise en conformité imposés par la nouvelle réglementation, 2 panneaux de basket ont dû être supprimés. Le syndicat souhaite qu'ils puissent être remplacés au budget de 2020.

CROSS DU COLLÈGE



RETRAITE DE MME LILIANE LOPEZ

M^{me} LOPEZ est arrivée à Saint-Martin-de-Fontenay en avril 1983, et nommée secrétaire des syndicats intercommunaux le 1^{er} Septembre 1983. Après 36 ans de service rendu, elle a fait une demande de départ en retraite à compter du 1^{er} octobre 2019. M^{me} Margita PROSVICOVA assure avec M^{me} PAGNY les secrétariats des syndicats scolaires de Saint-Martin-de-Fontenay.

COLLÈGE DU CINGAL BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Rue Camille Blaisot - 14680 Bretteville-sur-Laize
Tél. 02 31 23 50 66

PERTURBATIONS DE TRANSPORTS :
RENDEZ-VOUS SUR infobus-cdc-jimdo.com



Sports au Castelet

LES SPORTIFS DU CASTELET ONT TOUT LE LOISIR DE PRATIQUER LEUR ACTIVITÉ FAVORITE GYMNASTIQUE, FOOTBALL, GOLF, COURSE À PIEDS, RANDO OU VÉLO SUR TOUTES LES PISTES CYCLABLES QUI DESSERVENT NOTRE COMMUNE

ASL SAINT-AIGNAN-DE- CRAMESNIL

Mon premier mot est un remerciement aux 15 bénévoles du club sans qui le club ne peut pas vivre.



Le bilan sportif de la saison 2018-19 est dans l'ensemble satisfaisant avec le regret de ne pas avoir accédé à la division supérieure pour les seniors A.

Nous avons créé une équipe U15 avec Christian Pellier, en partant avec 6-7 joueurs et nous avons compté 18 licenciés. La saison s'est terminée avec 14 joueurs. Merci aux différents sponsors et surtout à Raphaël qui, par son réseau, a rapporté la majorité des dons sponsors. Cela a permis l'équipement complet de l'équipe. L'équipe a terminé 2^e du championnat d'hiver et 4^e du championnat de printemps. C'est une très bonne première saison et Christian n'en espérait pas autant. L'équipe a participé au tournoi de Falaise et malgré la dernière place, Alexis a été déclaré meilleur gardien du tournoi.

Par manque d'effectif en U18, nous avons fait une entente avec Muance pour cette catégorie. Nous sommes très satisfaits du résultat les joueurs se sont très bien entendus. Pour le championnat d'hiver, l'équipe a terminé 2^e et était coachée par Logan. Pour des raisons professionnelles Logan n'a pas pu gérer le championnat de printemps, le changement de coach avec une philosophie différente a malheureusement eu une incidence sur les résultats, l'équipe a terminé 9^e.

L'équipe seniors A a terminé à une décevante 4^e place, car il y avait moyen de jouer la montée. Cela s'est joué sur des détails et manque de concentration dans certains matchs en fonction de l'adversaire. Logan a repris l'équipe après le départ pour raison personnelle de Gilles.

La saison a été compliquée pour les seniors B mais l'équipe a joué toute la saison et termine à la 8^e place.

POUR LA SAISON EN COURS (2019-2020)

On continue les équipes U15 et U18, en entente avec Muance avec 7 nouveaux joueurs, 3 U18 et 4 U15. Le groupe de U15 de la saison dernière est séparée en 2 pour cette année mais se retrouvera dès l'année prochaine, c'est pourquoi nous continuons

les entraînements du groupe ensemble le mercredi.

Pour les seniors, quelques joueurs ont quitté le club et 11 nouveaux sont arrivés. Nous visons clairement la montée pour l'équipe A.

Nous sommes à la recherche de seniors, U18 et U15 pour compléter nos effectifs. Les personnes intéressées peuvent nous contacter à l'adresse du club, par téléphone ou au stade. Il y a 2 entraînements par semaine.

Cette saison, le bureau a mis en place un emploi civique pour soulager les bénévoles. Pierre-Maxence Moire occupe ce poste 24h/semaine pour une durée d'un an renouvelable. L'emploi est financé à 80% par l'état les 20% restant pour le club, environ 110 € par mois.

Afin de financer le club nous avons organisé avec succès un loto d'une valeur en lots de 2 300 € qui a réuni 250 personnes, à la salle des fêtes de Grainville-Langannerie prêtée gracieusement par la municipalité. Remerciement à Raphaël, Christian et Line ainsi que toutes les entreprises qui nous ont apporté leur soutien au travers des lots.



Je remercie la Mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil puis depuis le 1^{er} janvier la mairie de la commune nouvelle Le Castelet ainsi que la mairie de Grainville-Langannerie pour l'entretien, le traçage du terrain et le support financier.

La gestion et l'encadrement des équipes est la suivante :

- U15 : Laurent Cadiou, Elisabeth Lambert et Pierre Maxence Moire
- U18 : Christian Pellier, Raphaël Lechasles, Christophe David, Florian Papin
- Sénior A : Logan Gouet, Philippe Vandenberghe et Patrice Moire
- Sénior B : Florian Chamroux, Steve Legardinier, Raymond Evandre
- Arbitres : Sébastien Locard et David Vauquelin

A NOTER

Pour continuer de financer le club nous organiserons notre prochain loto le samedi 25 avril 2020 à la salle des fêtes de Grainville-Langannerie. Puis comme tous les 2 ans, nous retransmettrons les matches de l'Euro 2020 à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil du 12 juin au 12 juillet. Enfin pour terminer, je vois une entente dans le futur avec nos voisins de Garcelles sous le nom du Castelet FC. Seul l'avenir nous le dira...

De la part des bénévoles et joueurs, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

CONTACT :

- 06 15 75 15 81
- 529150@fnfoot.com

Raymond Evandre
LE PRÉSIDENT |

MSL

GARCELLES-SECQUEVILLE

SAISON 2019-2020

Sous la responsabilité de Christophe Féron, Président du Club, cette saison 2019/2020 la MSL (Maison des Sports et des Loisirs) comptabilise 101 licenciés répartis comme suit :

- 47 joueurs seniors
- 8 dirigeants
- 1 dirigeante
- 2 arbitres
- 2 équipes seniors engagées en D2 et D3
- 1 équipe vétérans avec 22 joueurs
- 10 enfants en catégorie U6/U7
- 11 enfants en catégorie U8/U9 dont 3 filles
- 5 jeunes de moins de 6 ans en catégorie Baby Foot

L'Équipe A évolue en D2 sous la responsabilité de Florian Alfred (entraîneur des séniors). L'objectif de cette équipe est de terminer en haut de tableau pour accession au niveau supérieur. Actuellement classée 8^{ème} l'équipe compte 1 match de retard. Jeu de maillots offert par l'entreprise de DBN Décolletage de Basse-Normandie Hubert de Bayeux.



L'Équipe B évolue en D3 sous la responsabilité de Mathieu Picot l'objectif étant de se maintenir à ce niveau. Actuellement classé 10^{ème} sur 12. L'équipe compte un match de retard.



Les jeunes sont encadrés les mercredis après midi de 14h30 à 16h. Les samedis matin sur les plateaux de 10h à 12h par :

- Jacky Bazin, éducateur diplômé
- Michel Bacon, éducateur Bénévole
- Daniel Letourneau, éducateur Bénévole
- Boris Grioux, éducateur diplômé
- Philippe Jullien, éducateur Bénévole
- Clément Abegg, éducateur Bénévole

L'équipe U8/U9



L'équipe U6/U7



Quand à l'équipe vétérans elle s'est rajeunie cette année avec l'arrivée de nouveaux joueurs et l'ambiance le dimanche matin est bien présente sur le terrain.

PROJETS DU CLUB :

Renforcement de l'équipe dirigeante. Nous recherchons des éducateurs bénévoles diplômés ou pas pour l'école de foot les mercredis après midi de 14h30 à 16h, ceci demande de suivre de temps en temps les enfants sur les plateaux le samedi matin de 10h à 12h.

Création d'une section féminine adulte la saison prochaine Le club recherche activement des filles pour toutes catégories, jeunes ou séniors (urgent).

Nous lançons un appel si des personnes veulent donner de leur temps pour aider bénévolement dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

MANIFESTATIONS À VENIR :

- Soirée Couscous le 14 mars 2020
- Pétanque aux beaux jours
- Vide grenier 31 mai 2020 (3€ le mètre)

CONTACTS :

- Jacky Bazin, Responsable école de foot : 06 88 74 14 36
- Michel Bacon, Vice Président : 06 16 08 20 39
- Dominique Chatry, Trésorier : 07 67 19 62 13

CAEN SUD GR

SOLIERS

10 ANS DU CAEN SUD GR

Nous sommes repartis pour une nouvelle saison et pas n'importe laquelle, nous fêtons cette année les 10 ans de l'association, et toute l'équipe de CAEN SUD GR est fin prête pour accueillir les nouveaux arrivants.

Cette petite association a été créée il y a 10 ans par des parents (toujours présents), dont l'objectif était de voir s'épanouir de jeunes gymnastes et de faire découvrir ce sport dans l'agglomération de Caen la mer. Cette discipline artistique proche de la danse classique et de la gymnastique, utilise plusieurs engins d'adresse (corde, ruban, cerceau, ballon, massues).

Pendant ces 10 années, les gymnastes de Caen Sud GR ont eu la joie de présenter deux galas par an (janvier et juin) devant parents, amis et camarades, afin de leur montrer leur travail et leurs efforts. Elles ont également participé à quelques manifestations (forums, fête de la Saint-Jean, 75 ans du Débarquement...) et nous pouvons être fiers de la qualification de plusieurs d'entre elles aux championnats de France.

Que ce soit pour le loisir ou la compétition, avec le travail de leurs entraîneurs, toutes ont su mettre en valeur cette discipline. Merci à toutes les communes, sponsors, et aux nombreux bénévoles qui ont participé à notre développement pendant ces 10 années.



CONTACTS :

Pour suivre l'actu du club, dates, lieux des compétitions, manifestations, stages, horaires, tarifs, lieux des cours, photos, boutique... se connecter sur le site :

www.caensudgr.com

- 09 54 67 76 35 • 06 99 01 77 52
- severine.devouges@free.fr

ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES

Vivre mieux !

BOURGUEBUS ET SA RÉGION

L'association propose ses activités sur les communes de l'ex CDC Plaine Sud depuis 1974. En partenariat avec les communes (subventions, prêt de salle), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 3 prestataires et un animateur, ont permis à 198 familles d'adhérer cette année aux activités :

- Bibliothèque
- Atelier Loisirs Créatifs
- Scrapbooking
- Yoga
- Sophrologie
- Danse Contemporaine
- Gym douce
- Gym Adulte Dynamique
- Randonnée Pédestre
- Club de l'Amitié
- Théâtre enfant
- Nouveauté 2019 : Jeux d'échecs (enfant/adulte)

CONTACT :

- 02 31 90 25 82
- 06 74 11 45 18
- www.facebook.com/familieruralebourguebus



ESSOR DU VAL CLAIR

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

La saison 2019/2020 compte 266 adhérents, effectifs en hausse, les activités sont réparties sur les communes de Bretteville-sur-Laize et Saint-Sylvain. Voici les différentes sections :

- Badminton : 93 adhérents au gymnase de BSL et St-Sylvain (8 ans à adultes)
- Tennis de table : 33 adhérents au gymnase de BSL le mercredi (6 ans à adultes)
- Danse modern'jazz : 73 adhérentes sur les 2 sites les lundis et mardis.
- Théâtre : 54 adhérents à BSL
- Zumba : 13 adhérentes à BSL
- Les Mercredis Loisirs : Animation le mercredi de 7h45 à 18h proposées aux jeunes âgés de 6 à 10 ans.

Nous réunissons des adhérents sur près de 45 communes aux alentours. Nos sections sont encadrées par des professeurs diplômé(s) et qualifié(s).

CONTACT :

- 09 73 86 35 25
- assessor.valclair@dbmail.com
- www.essor-du-val-clair.fr

CLUB IMAGES SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL



José Manuel Pirès Dias

SAISON 2019

Chers amis photographes, les cours débutants ont toujours lieu tous les vendredis à partir de 18h30. Sont abordés tous les thèmes liés à la photographie numérique et argentique. Des sorties sont aussi organisées afin de former les débutants à la perfection de la prise de vues. Venez nous rejoindre !

ACTIVITÉS DU CLUB

- 14^e édition du **French Digital Tour** en Novembre 2019 pour le club de Saint-Aignan-de-Cramesnil.
- 35^e **Exposition annuelle** du Club Images de Saint-Aignan-de-Cramesnil avec les Peintres d'Urville.

ACTIVITÉS ET SORTIES EN 2019

- Formation Photoshop sur les « Pluie et Brouillard » et surtout « Retraitement d'images »
- Sortie prise de vues sur « Ville de Honfleur et la serre aux papillons »
- Sortie prise de vues sur la ville et l'architecture « Hérouville »
- Sortie prise de vues sur la ville de Caen « Photo de nuit »
- Sortie prise de vues sur Prise de vue « Eoliennes de St Aignan »
- Sortie prise de vues sur Prise de vue « Le haras du Pin et visite chez Fabrice Simon »
- Sortie prise de vues sur Prise de vue « La brèche au diable Soumont St Quentin »
- Sortie photo pour le Gala de danse de Mme Véronique Leclerc à Falaise.
- Mois de la photo de Cherbourg 2019

ACTIVITÉS POUR 2020

- 16 et 17 mai 2020 : 36^e expo annuelle (Expo peinture de nos amis (es) d'Urville et photo des membres du club images)
- Les 14 et 15 novembre 2020 : 15^e French Digital Tour 2020.

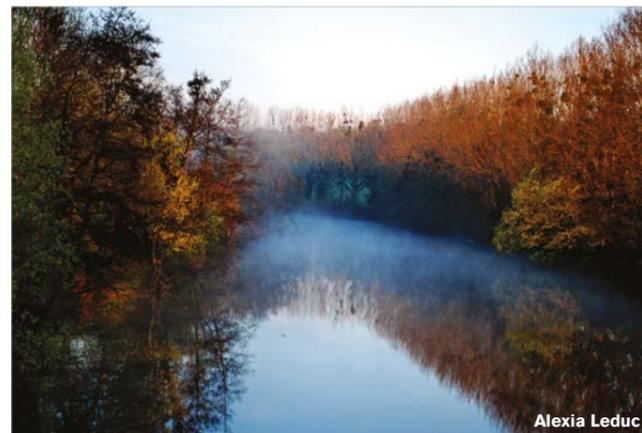
CONTACT :

• 02 31 74 67 99 • 06 59 48 68 53 • www.club-images.com

José Manuel Pirès Dias
LE PRÉSIDENT |



Laurent Scelles



Alexia Leduc

DEUDEUCH'CLUB GARCELLES-SECQUEVILLE

ACTIVITÉS 2019

Basée à Garcelles-Secqueville, l'association Deudeuch' Club a organisé de nombreuses activités tout au long de l'année 2019.

- Les 18 et 10 janvier, puis les 8 et 9 mars, le Club a organisé une collecte alimentaire au supermarché Leclerc de Blainville-sur-Orne, au profit des Restos du Cœur. Des produits de première nécessité étaient aussi demandés, et tout cela a abouti à plus de 3,6 tonnes de dons.
- Le 20 avril, c'est une soixantaine de passionnés qui sont montés dans le bus affrété par le Club, à destination d'Aulnay-sous-Bois et du Conservatoire Citroën. Là-bas, près de 400 modèles rares, prototypes et concept cars ont été les vedettes de cette visite exceptionnelle.
- C'est à St-Amand-Montrond (18) que les 2CV du Club sont parties du 29 mai au 2 juin pour la 26^{ème} Rencontre Nationale rassemblant plus de 2500 2CV et dérivées.
- Du 30 juillet au 4 août, les 2CV du Club étaient en Croatie pour participer à la 23^{ème} Rencontre Mondiale des 2CV ! L'occasion de parcourir des milliers de kilomètres pour les familles qui ont pu faire ce beau voyage.
- Le traditionnel Tour du Cotentin du Deudeuch' Club a ensuite fêté sa 20^{ème} édition les 28 et 29 septembre. Les adhérents, mais aussi les amis et clubs voisins se sont retrouvés à parcourir ensemble les petites routes de la Manche.
- Enfin, le Club a organisé son Arbre de Noël le 24 novembre, où tous les enfants et petits-enfants des adhérents étaient invités.

Tout cela sans oublier de nombreuses autres activités : salons de Lisieux et de Rouen, Rétrofestival à Caen, centenaire Citroën à la Ferté-Vidame (28), balade en Suisse Normande, participation au Téléthon, et bien sûr, les réunions mensuelles des adhérents à Garcelles-Secqueville.

LA GARCELLAISE

Comme chaque année, une 2 CV de l'association, habillée aux couleurs de l'événement, a fermé la course de la Garcellaise le 13 octobre dernier.



CONTACT :

- 10 rue de l'Avenir - Garcelles-Secqueville
14540 LE CASTELET
- 06 51 80 61 43
- deudeuchclub.caen@laposte.net
- www.2cvcaen.org

AMICALE DES ANCIENS GARCELLES-SECQUEVILLE

Plutôt que de rester devant la télévision pendant des heures,
VENEZ AU CLUB DES ANCIENS POUR JOUER À LA BELOTE OU AUX TRIOMINOS.

Tous les mardis de septembre à fin juin, nous nous retrouvons à la salle des fêtes de Garcelles-Secqueville de 14h30 à 18h.

L'après-midi se termine par un goûter.

SI LA SOLITUDE VOUS PÈSE, VENEZ NOUS REJOINDRE.

Jean Daireaux
LE PRÉSIDENT |



CCAS SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL



Le CCAS du Castelet se réunit une fois par mois autour de jeux de société et d'échanges conviviaux. Un goûter est servi à chaque rencontre, et les anniversaires sont fêtés.

Ouvert à tous, les rendez-vous seront indiqués dans les prochains flashes info.

ANIM.COM

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL



Anim.com est représentée par une douzaine de membres très actifs, qui répondent toujours présents. C'est grâce à cette aide précieuse et à leur implication lors des différentes animations que nous pouvons vous proposer tout au long de l'année des manifestations diverses et variées.

Un **GRAND MERCI** à eux !

Un **GRAND MERCI** aux membres de « Garcelles en Fête » qui nous aident ponctuellement, par exemple, lors de notre grande fête villageoise !

Un **GRAND MERCI** également à toutes les personnes extérieures à ces deux associations pour leur aide si précieuse.

Pour finir, un **SUPER GRAND MERCI** également à vous chers habitants de St Aignan de Cramesnil, et des communes avoisinantes pour votre participation active et régulière !!

La dernière assemblée générale a eu lieu le jeudi 14 mars 2019 ; voici la composition du bureau :

- Présidente : Sophie Lecoq
- Vice-Présidente : Monique Fortin
- Secrétaire : Sandrine Jeanne
- Secrétaire adjointe : Agathe Daireaux
- Trésorière : Florence Levesque
- Trésorière adjointe : Manon Lecoq

CONTACTS :

- Sandrine Jeanne - 06 87 11 02 87
sandrinejeanne7@orange.fr
- Sophie Lecoq - 06 20 02 51 78

L'équipe Anim.com

BILAN DES ACTIVITÉS 2019

RANDONNÉE / REPAS

DIMANCHE 16 JUIN 2019

Grande réussite pour cette nouvelle édition de notre randonnée pédestre !

Cela faisait plusieurs années que cette manifestation était arrêtée ! Une cinquantaine de marcheurs, petits et grands étaient présents ce dimanche pour parcourir une petite boucle de 5,6 km ou une grande boucle de 8 km à travers champs et chemins de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Après l'effort, le réconfort ... une paëlla géante était proposée et tout le monde a bien apprécié cette journée très conviviale.



Marcheurs de la grande boucle



Marcheurs de la petite boucle



Marcheurs à l'arrivée



Un grand merci à nos cuisiniers

FÊTE DU VILLAGE

SAMEDI 13 JUILLET 2019

Encore une belle journée en perspective...

Et on ne s'était pas trompé ! Comme à l'habitude, vous avez été présents lors de notre grande manifestation de l'année !

« Saint Aignan fait son cinéma »

tel était le thème de cette année ! Jeux, quizz... tout était en relation avec vos connaissances cinématographiques. Au programme : repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire... pour le plaisir de tous !!



SUPER LOTO

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

120 joueurs ont posé et déposé les jetons sur les cartes.

Nous avons affiché complet pour cette nouvelle édition de notre SUPER LOTO.

Une très bonne ambiance a régné toute la soirée et les cadeaux offerts ont ravi les gagnants : baptême d'attelage en chiens de traîneaux, soirée cabaret...



MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 7 DECEMBRE 2019

Une quinzaine d'exposants habitués et nouveaux, proposaient des gourmandises diverses et variées ou des objets fabriqués main à offrir ou à s'offrir.

Tous nos visiteurs venus en nombre tout au long de la journée ont pu profiter des stands, ont pu récupérer leurs sapins et jacinthes. Le local jeunes avec sa vente de bonbons et maquillage ont ravi les plus petits. Les parents d'élèves des écoles ont également bien œuvré.

Merci pour votre participation à ce moment festif.



ANIM.COM
GARCELLES EN FÊTE

CHASSE A L'ŒUF

LUNDI 22 AVRIL 2019

Le 22 avril dernier, Anim.com et Garcelles en Fête se sont retrouvés pour offrir aux enfants du Castelet, dans le cadre du château de Garcelles, une chasse aux œufs grand format.

Le principe est simple, chaque enfant part « à la chasse » dans l'allée du château et doit rapporter au minimum 4 œufs, mais attention de vrais œufs frais.

Au retour dans la cour de l'école en échange de leur récolte, ils reçoivent un chocolat offert par la Mairie du Castelet et nous faisons une omelette géante que parents et enfants se partagent.

Une centaine de personnes étaient présentes malgré un temps maussade, le tout dans une très bonne ambiance.

Nous souhaitons remercier le propriétaire du château de Garcelles d'avoir laissé gambader nos enfants dans son allée.



GARCELLES EN FÊTE

GARCELLES-SECQUEVILLE

SOIRÉE BURGER QUIZZ

SAMEDI 30 MARS 2019

Quand « Garcelles en Fête » fait venir Alain Chabat... ou presque.

En effet le 30 mars dernier, à la salle des fêtes de Garcelles Secqueville, 75 personnes ont pu déguster un vrai burger préparé sous leurs yeux et accompagné bien évidemment d'une bonne portion de frites maison.

4 équipes se sont affrontées sur des questions du célèbre jeu, une finale et un « burger de la mort ». La soirée s'est terminée, comme à l'habitude, en dansant. Merci à tous pour votre participation.



FÊTE Ô VILLAGE

07 JUILLET 2019

Le soleil ne nous a pas fait défaut ce 7 juillet, après l'apéritif offert par la commune, nous nous sommes tous retrouvés autour du barbecue, partage et convivialité étaient au rendez vous.

Les structures gonflables, au nombre de deux cette année ont fait la joie des enfants.

Tout autour du stade, nous avons vu fleurir, pétanque, molky ou jeu de société, encore une belle occasion pour tous de se retrouver et d'échanger.



CONTACT :

• 07 82 21 06 77 • garcellesenfete@gmail.com
• www.facebook.com/garcellesenfete

Philippe Berthou
PRÉSIDENT
GARCELLES-EN FÊTE

LA GARCELLAISE 2019

GARCELLES-SECQUEVILLE

13 OCTOBRE 2019

C'est le jour des sportifs à Garcelles, la 4^e édition de « la Garcellaise » a pris ses quartiers dans notre commune.

Ce sont les Baby's qui ouvrent le bal, comme à l'habitude, une course de 400 mètres sur la rue de l'Avenir, et croyez-nous, ils ne sont pas les derniers à avoir l'esprit de compétition. Parfois accompagnés de papa ou maman ils donnent tout pour terminer le parcours. Un des moments forts de la journée, qui ravit le public présent. Puis c'est le tour des Minot's de se lancer sur le circuit de 1,1 km, les spectateurs ont pu assister à une belle course.

14h00, les Tranquilo's prennent le départ, et il n'aura fallu que 18 minutes et 28 secondes à Rémi Tournet pour boucler les 5 km du parcours

Mais à 15h00, l'invitée surprise est arrivée, la pluie nous a rejoint et c'est sous un déluge que les 200 coureurs se sont élancés. 10 km dans ces conditions, chapeau à tous les participants.

C'est Vincent Catherine qui, en 38 minutes et 48 secondes a remporté la Barjot's. À noter la belle performance du 1^{er} Garcellais, Jérôme Duval, qui prend la 3^e place en 39 minutes et 20 secondes.

« Garcelles en Fête tient à remercier l'ensemble des bénévoles, qui ont bravé la pluie et le vent pour nous aider à faire de cette journée une réussite. »





ALERTES SMS SOYEZ INFORMÉS !

La Mairie du Castelet dispose d'un **outil permettant d'envoyer des messages d'alerte par sms en cas de survenue d'un événement** susceptible d'avoir un impact sur la vie quotidienne de ses habitants. Afin de pouvoir bénéficier de ce service, nous vous proposons de vous inscrire sur les listes de diffusion. Pour cela, il suffit de nous communiquer votre numéro de téléphone mobile, pour que vous puissiez figurer dans les différentes listes mises en place. Ce numéro ne sera communiqué à aucune autre entité, et ne sera utilisé que pour l'envoi de ces messages à caractère informatif.

Nous vous proposons donc de nous fournir votre NUMÉRO DE TÉLÉPHONE MOBILE, accompagné bien entendu de vos nom et adresse en remplissant le coupon-réponse joint à ce bulletin.

LES SMS TRAITENT DES INFORMATIONS SUIVANTES :

TRANSPORTS SCOLAIRES

INCIDENTS SUR RÉSEAUX : EAU, ELECTRICITÉ, GAZ, ROUTES...

INFORMATIONS GÉNÉRALES DE LA COMMUNE - EVÉNEMENTS...

LETTRE D'INFORMATION PAR COURRIEL

VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE À LA LETTRE

D'INFORMATION ENVOYÉE PAR COURRIEL

COUPON RÉPONSE JOINT À CE BULLETIN



Même si cette collecte de numéros ne nécessite pas de déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (Dispense n°7, Journal Officiel n°128 du 3 juin 2006), les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné uniquement à l'information de nos concitoyens. Les destinataires exclusifs des données sont les élus de la commune et les secrétaires de la Mairie.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie du Castelet, 12 rue du 7 août 1944, 14540 Saint-Aignan-de-Cramesnil ou 10 Rue de l'Avenir, 14540 Garcelles-Secqueville. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, cette collecte n'étant en aucun cas obligatoire.